

FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF	BRUT	AMORT-PROV	NET	TOTAL	EXERCICE N-1	PASSIF	EXERCICE N	TOTAL	EXERCICE N-1
ACTIF IMMOBILISE						FONDS PROPRES			
IMMOB. INCORPORELLES	807 496	66 618	740 878	45 105 808	38 593 152	DOTATION	8 153 564	107 442 349	92 463 703
IMMOB. CORPORELLES	50 111 926	5 748 551	44 363 376		0	AUTRES RESERVES	84 310 139		6 687 120
Terrains, Constructions	9 767 779	604 234	9 163 545		38 591 597	EXCEDENT AU 31 DECEMBRE	14 978 646		71 112 146
Installations techniques, matériel et Outillages	258 471	151 219	107 252		2 303 544		107 442 349		14 664 437
Autres immobilisations corporelles	13 627 577	4 993 098	8 634 480		117 140				92 463 703
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	26 458 099		26 458 099		8 952 384				
PARTICIPATIONS	15	0	15		27 218 529	FONDS REPORTEES ET DEDIEES	28 884 929	28 884 929	27 333 649
CREANCES RATTACHEES PARTICIPATION	0	0	0		15	Fonds reportés liés aux legs et donations	28 553 645		27 179 241
DEPÔTS ET CAUTIONS	1 540	0	1 540		0	Fonds dédiés liés aux legs et donations	331 284		154 408
	50 920 977	5 815 169	45 105 808	105 771 158	1 540	PROVISIONS POUR RISQUES	1 056 000	1 056 000	1 056 000
ACTIF CIRCULANT					38 593 152	Provisions pour risques			
PERSONNEL	1 290		1 290		96 924 361	DETIES		13 667 269	14 799 109
Créances reçues par legs et donations	15 626 292		15 626 292		0	DEPÔTS CAUTIONS RECUES	781		781
Etat Créances IS	0		0		14 535 682	FOURNISSEURS	1 837 239		1 755 992
DEBITEURS DIVERS	90 842		90 842		1 973	FOURNISSEURS FNP	343 351		1 659 627
VALEURS MOB.PLACMT	88 181 417		88 181 417		82 973	PERSONNEL	249 061		222 826
BANQUES, CCP	1 860 237		1 860 237		77 360 585	ORGANISMES SOCIAUX	331 961		307 355
CAISSE	11 079		11 079		4 908 543	ETAT COLLECT. LOCALES	85 732		51 886
	105 771 158		105 771 158		33 606	PASSIF SUR LEGS ET DONATIONS	10 329 416		10 743 789
CHARGES CONSTATEES AVANCE	173 580		173 580	173 580	96 924 361	CREDITEURS DIVERS	489 729		56 853
					134 948	PRODUITS CONSTATES AVANCE	13 667 269	0	14 799 109
TOTAL ACTIF	156 865 716	5 815 169	151 050 547	151 050 547	135 652 461	TOTAL PASSIF	151 050 547	151 050 547	135 652 461

Première partie

Compte de résultat au 31 décembre 2024

	du 1er janvier au 31 décembre 2024			2023
	(12 mois)			(12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue : biens				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Dons manuels			17 338 477	16 705 610
Legs, donations et assurances vies			18 053 789	21 958 756
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			9 104 591	4 528 016
Autres produits			1 119 502	1 071 258
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			45 616 359	44 263 640
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes			19 331 521	15 217 715
Impôts, taxes et versements assimilés			211 908	190 022
Salaires et traitements			2 073 377	1 889 143
Charges sociales			771 567	668 432
Dotation aux amortissements			1 234 230	1 136 944
Dotation aux provisions			0	0
Reports en fonds dédiés			10 655 871	14 677 989
Autres charges			529 443	192 199
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			34 807 918	33 972 443
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			10 808 441	10 291 197
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobil.			2 909 688	1 946 653
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprise sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)			2 909 688	1 946 653
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			0	0
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)			0	0
RESULTAT FINANCIER (III - IV)			2 909 688	1 946 653
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)			13 718 129	12 237 851

Seconde partie

Compte de résultat (suite) au 31 décembre 2024

aux 31 Décembre	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 701 063	1 551 140
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 641 235	4 111 832
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	8 342 298	5 662 973
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 796 879	202 206
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 231 459	3 005 749
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	7 028 338	3 207 955
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 313 959	2 455 017
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	53 443	28 431
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	56 868 344,61	51 873 266,11
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	41 889 698,99	37 208 828,94
EXCEDENT OU DEFICIT (produits - charges)	14 978 646	14 664 437
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	161 939	207 376
TOTAL	161 939	207 376
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	161 939	207 376
TOTAL	161 939	207 376

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe aux comptes annuels vise à fournir une information pertinente sur la Fondation. En conséquence, seuls les éléments significatifs et non déjà mentionnés dans le bilan ou dans le compte de résultat sont présentés ci-après.

1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis la mise aux normes des statuts de la Fondation, nos exercices se terminent au 31 décembre. Nous allons donc comparer les exercices civils 2023 et 2024, de durées respectives de 12 mois.

Les comptes de la Fondation font apparaître pour l'exercice 2024 un excédent de 14 978 646 euros, contre un excédent de 14 664 437 euros en 2023, soit une augmentation de 314 209 euros. Les recettes brutes liées aux dons encaissés s'élèvent en 2024 à 17 460 848 euros contre 16 827 566 euros pour 2023, soit une hausse de 633 282 euros. Il est à noter que dans ces produits figure un montant de 122 872 euros de rétrocessions de commissions pour l'exercice 2024, collectées suite à la signature d'un partenariat cartes bancaires avec la Société Générale, puis d'un second avec Google, à rapprocher des 121 956 euros portés sur la période précédente. Il est ici précisé que cette somme de 122 872 euros a été comptabilisée en produits taxables à l'I.S. et soumis à la TVA aux taux de droit normal.

Les legs ont évolué de 17 966 884 euros bruts en 2023 à 13 057 590 euros en 2024, soit une baisse globale de 4 909 294 euros.

Les assurances vie perçues en 2024 s'élèvent à 5 431 345 euros, contre 6 376 791 euros en 2023, soit une baisse de 945 446 euros.

Fait caractéristique de l'exercice : le Délégué général licencié en février 2022 notamment pour faute grave et contre lequel la Fondation a porté plainte au pénal, avait lancé une campagne de dénigrement de la Fondation dans la presse en avril 2023. Cette campagne – qui n'a eu aucune conséquence sur la générosité du public – a conduit automatiquement à un contrôle de l'Inspection générale de l'administration qui s'est achevé en mars 2024. Ce contrôle a donné lieu à certaines recommandations de l'administration visant à renforcer la transparence de la gestion de la Fondation et à prévenir d'éventuels conflits d'intérêts. Consécutivement à ce contrôle, la Cour des Comptes a informé la Fondation 30 Millions d'Amis qu'elle réaliserait un audit de la Fondation sur la période 2019-2023, un examen étendu en cours de contrôle à l'année 2024.

2 – FAITS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'audit de la Cour des Comptes s'est achevé fin mars 2025. Le pré rapport établi par la Vème Chambre a été présenté à la Fondation le 23 avril 2025 et adressé par courriel le 22 mai 2025. Une audition de la Fondation 30 Millions d'Amis a été fixée au 1^{er} juillet 2025 pour le contradictoire.

3 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. REGLES DE BASE

Les principes généraux d'établissement des comptes ont été respectés à partir des règles de base suivantes :

- Image fidèle,
- Continuité de l'activité,
- Régularité et sincérité,
- Prudence,
- Indépendance des exercices.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et d'évaluation sont conformes aux principes généraux et aux adaptations prévues par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables A.N.C. 2018-06 du 5 décembre 2018.

3. CHANGEMENT DE METHODES

Le changement de méthode est intervenu depuis trois ans, rien de remarquable cette année.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1 Actif immobilisé

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les immobilisations amortissables ont été amorties de manière linéaire afin de prendre en compte la dépréciation économique des biens.

Les nouvelles règles comptables relatives aux actifs sont appliquées à la Fondation 30 millions d'amis depuis l'exercice 2007/2008. La méthode prospective a été appliquée. L'application de ces règles n'a pas eu pour conséquence la modification des durées d'amortissements :

- Autres agencements : 10 ans,
- Reconstruction et réaménagement boxes et chatterie : 20 ans,
- Le matériel de bureau : 4 ans,
- Le matériel informatique : 3 ans,
- Le matériel et outillage : 5 ans,
- Le mobilier : 10 ans,
- Progiciels et logiciels : 1 an.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations Brutes = 50 920 977

Actif immobilisé	à l'ouverture	Augmentation	Diminution	à la clôture
Immobilisations incorporelles	197 194	807 496	197 194	807 496
immobilisations corporelles	16 043 515	7 699 820	89 508	23 653 827
Immobilisations liées aux Legs	27 218 529	6 544 967	7 305 397	26 458 099
immobilisations financières	1 555	0	0	1 555
Total	43 460 793	15 052 283	7 592 099	50 920 977

Amortissements et provisions d'actif = 5 815 169

Amortissements et provisions	à l'ouverture	Augmentation	Diminution	à la clôture
Immobilisations incorporelles	197 194	66 618	197 194	66 619
immobilisations corporelles	4 670 447	1 167 612	89 508	5 748 551
immobilisations financières	0		0	0
Total	4 867 642	1 234 230	286 702	5 815 169

Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des Biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur Nette	Durée
Frais d'établissement	807 496	66 618	740 878	1 à 3 ans
Agencements aménagements	8 768	3 564	5 204	10 ans
Ensemble immobilier C H U	300 000	95 375	204 625	20 ans
Ensemble immobilier "Les Aubris"	1 342 000	162 300	1 179 700	20 ans
Ensemble immobilier "Sentenac"	320 000	51 334	268 666	20 ans
Ensemble immobilier "Sedaine"	7 000 000	61 250	6 938 750	20 ans
Centre de Soins "Clinique"	936 748	145 723	791 024	20 ans
Agencements constructions	84 688	84 688	0	5 à 10 ans
Matériel et Outillage	173 784	151 219	22 564	2 à 5 ans
Aménagements	12 515 597	4 378 579	8 137 018	4 à 20 ans
Matériel de Transport	602 140	343 590	258 550	1 à 4 ans
Mobilier et matériel de bureau	370 103	270 928	99 175	3 à 10 ans
Biens reçus par legs destinés à cessi	26 458 099	0	26 458 099	
Total	50 919 422	5 815 169	45 104 253	

4.2 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Créances à un an	:	265 713 EUROS
- Créances liées aux Legs	:	15 626 292 EUROS
- Dettes à un an	:	3 337 854 EUROS
- Dettes liées aux Legs	:	10 329 416 EUROS

4.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont, le cas échéant dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle. Elles sont réévaluées à la valeur indiquée par les établissements financiers au 31 décembre de chaque année.

4.4 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

4.5 Portefeuilles de legs

Compte tenu de l'application du nouveau Règlement de l'Autorité des Normes Comptables A.N.C. 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et des Fondations, les legs effectués au profit de la Fondation sont maintenant constatés en produits d'exploitation lors de l'acceptation d'un bien.

4.6 Détail des Legs, donations et assurances-vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	5 431 345
Montant des produits "Legs ou donations" défini à l'Art 213-9	12 680 075
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 500 135
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	9 104 591
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 231 459
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	10 655 871
SOLDE DE LA RUBRIQUE	16 828 817

4 – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se présentent comme suit, en fin d'exercice :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
. Impôt à recevoir	0	1 973
. Intérêts courus sur Placements	1 282 997	551 353
. Organismes sociaux à recevoir	Néant	Néant
Total	1 282 997	553 326

2. CHARGES A PAYER

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
. Fournisseurs – factures non parvenues	343 351	1 659 627
. Personnel – charges à payer	361 139	303 877
. Etat - charges à payer	23 826	13 326
. Intérêts courus à payer	125	92
Total	728 441	1 976 922

3. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
. Titres Restaurant	3 650	3 200
. Assurance	12 279	5 476
. Frais de mailing	94 244	101 260
. Maintenances, Abonnements et Locations	63 407	25 012
Total	173 580	134 948

4. FONDS STATUTAIRES

Le montant des fonds statutaires s'élève au 31 décembre 2024 à 8 153 564 Euros.

Le montant des « legs et donations non réalisés pour l'année 2024 en contrepartie d'actifs immobilisés » s'élève à 10 478 995 euros, intégralement en fonds reportés. Le cumul de ces fonds reportés se porte à 28 884 929 euros au 31 décembre 2024, dont 331 284 euros en fonds dédiés.

5. DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

Au 31 décembre 2024, aucun transfert de charges n'a été constaté.

6. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ANNEE PRECEDENTE

Le résultat de l'année précédente, un excédent de 14 664 437 euros, a été affecté à hauteur de 10 % (soit 1 466 444 euros) au poste « Dotation », et le solde, soit 90 % au poste « Autres réserves ». Cette affectation est conforme à la décision du Conseil d'Administration chargé de statuer.

7. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles représentent 7 028 339 euros, et se justifient ainsi :

- 335 euros qui correspondent à des amendes véhicules sur interventions d'urgence,
- 1 euros qui correspondent à des ajustements comptes de tiers,
- 1 796 544 euros qui correspondent à des charges et ajustements de comptes antérieurs,
- 5 231 459 euros représentant les valeurs nettes d'actifs reçus en legs et cédées.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 8 342 298 euros, et dont voici le détail :

- 2 668 344 euros qui correspondent à des produits et ajustements de comptes antérieurs,
- 32 719 euros correspondants à des ajustements de comptes de tiers,
- 5 557 767 euros représentant les cessions d'actifs reçus en legs,
- 83 468 euros Valeur de la cession d'un camion.

Les ajustement positifs et négatifs correspondent aux soldes antérieurs de legs à réaliser, apurés au fur et à mesure, suite à la modification de comptabilisation desdits legs.

8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au 31 décembre 2022, la Fondation a porté une provision pour risques et charges de 1 056 000 euros, relative à un procès devant le Conseil des Prud'hommes intenté par l'ancien Délégué général, licencié en février 2022 et ayant fait partie des effectifs depuis 1999. Par sécurité, l'intégralité des demandes du plaignant a été provisionnée. Cette provision est toujours dans les comptes au 31 décembre 2024, le litige n'étant pas réglé à la clôture des comptes.

9. IMPOT sur les SOCIETES

L'article 20 de la loi 2004-1484 du 31 décembre 2004 exonère, à compter de cette date, les fondations reconnues d'utilité publique de l'impôt sur les sociétés portant sur les revenus fonciers et les revenus de capitaux mobiliers.

Cependant, comme précisé dans le paragraphe des faits caractéristiques survenus dans l'année, le total des rétrocessions de commissions collecté auprès de notre partenaire bancaire, du fait de son montant supérieur au plafond d'exonération, a été soumis, dans son intégralité à l'I.S. aux taux normaux ainsi qu'à la TVA. Des loyers provenant de successions perçus ont également été soumis à l'impôt sur les sociétés. Le montant total de l'impôt réglé par la Fondation sur l'exercice représente donc 53 443 euros.

10. Honoraires des commissaires aux comptes

La charge au titre de l'exercice 2024 s'élève à 48 600 euros

5 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
--

1. LEGS ET DON

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les associations et fondations peuvent accepter librement des dons et legs sans autorisation préalable établie par un décret en Conseil d'Etat ou par le Préfet. Toutefois, elles doivent en faire la déclaration à l'autorité administrative.

Pour les demandes faites avant le 1^{er} janvier 2006, l'autorisation préalable reste applicable.

Cependant, comme précisé plus haut, tous les legs acceptés par la Fondation sont maintenant comptabilisés à l'acceptation et ne font donc plus l'objet d'un traitement séparé. Toutefois, il est à noter que les legs antérieurs à 2020, en cours de réalisation ont été portés en autres réserve.

2. EFFECTIF ET VENTILATION PAR CATEGORIE

La situation de l'effectif à la fin de l'exercice se présente comme suit :

<i>Catégories</i>	<i>Salariés de l'entreprise (nombre)</i>
. Contrat à durée indéterminée Siège	25
. Contrat à durée indéterminée Etablissements secondaires	31
. Contrat à durée déterminée	0
Total	56

6 – PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément aux dispositions prévues à l'Article 10 des statuts, le fonds statutaire doit être doté du dixième de l'excédent des ressources annuelles.

Compte tenu du résultat excédentaire de l'exercice, le gain sera affecté en autres réserves.

Le projet d'affectation du résultat est donc le suivant :

- Dotation	1 497 865
- Autres réserves	13 480 781
	14 978 646

7 – COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Le compte d'emploi annuel des ressources (CEAR) qui vous a été présenté, a été établi conformément au règlement de l'ANC 2018-06, homologué par arrêté du 22 mai 2019, mettant en œuvre un nouveau modèle obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

EMPLOIS PAR DESTINATION		2024	2023	RESSOURCES PAR ORIGINE		2024	2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - MISSIONS SOCIALES		17 209 955	14 919 171	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		38 967 372	43 126 677
1.1. Réalisées en France				1.1 Cotisations sans contrepartie			
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		12 248 471	12 322 218	1.2 Dons, legs et mécénats		35 826 912	41 049 285
- Aides aux réfugiés et aux personnes démunies		6 160 745	6 335 613	- Dons manuels non affectés		17 337 977	16 705 610
- Dépenses sauvetages animaux		1 551 568	1 763 647	- Dons manuels affectés		0	0
- Centre hébergement d'urgence		2 439 592	2 282 778	- Legs, donations et assurances-vie		18 488 935	24 343 675
- Fermes		2 096 467	1 940 181	- Mécénats		0	0
1.1.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes adossant en France		4 837 211	2 499 953	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		3 140 460	2 077 391
- Sensibilisation du public		4 837 211	2 499 953	- Produits Taxables liés à partenariat bancaire		122 872	121 956
1.2. Réalisées à l'étranger		124 272	97 000	- Produits financiers issus des placements		2 909 688	1 946 653
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				- Revenus localisés issus de Legs		107 900	8 782
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes adossant à l'étranger							
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		4 231 954	2 658 365				
- 2.1. Frais d'appel à la générosité du public		4 231 954	2 658 365				
- 2.2. Frais de recherche d'autres ressources		0	0				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		942 095	776 399				
TOTAL DES EMPLOIS		22 384 003	18 353 934	TOTAL DES RESSOURCES		38 967 372	43 126 677
4 - DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				2 - REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
5 - REPORTS EN FONDS DE L'EXERCICE		10 659 871	14 677 989	3 - UTILISATION DES FONDS DE L'EXERCICE ANTERIEURS		9 104 591	4 528 016
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		15 032 069	14 622 769	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		48 071 963	47 654 692	TOTAL		48 071 963	47 654 692

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		82 440 334	
(+/-) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		7 899 841	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		90 340 175	
		2 024	2 023
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1 - Contributions volontaires aux missions sociales		48 071 963	47 654 692
- Réalisées en France		161 939	207 376
- Réalisées à l'étranger		155 745	206 682
- Fermes / Chu		6 194	694
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds		0	0
3 - Contributions volontaires au fonctionnement		0	0
TOTAL		48 233 902	47 862 068
Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :			
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		2 024	2 023
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE			
(-) Utilisation		154 409	162 511
(+/-) Report		0	8 102
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		178 876	0
		331 285	154 409

Le montant des ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice est représenté par le total des fonds propres au 1er janvier 2021 minoré des Valeurs nettes comptables des immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs,

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

6.1 Définition et description des missions sociales

La Fondation 30 Millions d'Amis – reconnue d'utilité publique – a pour mission d'assurer la défense et de renforcer la protection des animaux, en France principalement, mais également à l'étranger ; de valoriser la relation homme-animal ; d'apporter son soutien aux refuges, aux associations et aux particuliers ayant une action significative en faveur des animaux.

Ces missions représentent près de 80 % des emplois totaux.

6.1.1 Missions de gestion directe

6.1.1.1 Aide aux refuges et associations

La Fondation 30 Millions d'Amis apporte son soutien financier à près de 500 refuges et associations de protection animale, en France et à l'étranger, pour héberger, soigner et nourrir les animaux errants, abandonnés et maltraités, qu'ils soient de compagnie, de ferme ou sauvages. Elle poursuit également le plus vaste programme de stérilisation et d'identification des chats errants jamais réalisé en France. Cette méthode, éthique puisqu'elle permet de ne pas recourir à l'euthanasie, est la seule efficace et reconnue par l'OMS. Ce programme est réalisé en partenariat avec plus d'un millier de municipalités.

6.1.1.2 Etudes et enquêtes

Les structures soutenues par la Fondation 30 Millions d'Amis doivent répondre à des critères rigoureux de protocoles sanitaires, de gestion et d'organisation ; elles font l'objet d'une étude et d'enquêtes approfondies. Ces études et enquêtes – également diligentées dans le cadre du programme de stérilisation et d'identification des chats errants – sont menées par neuf personnes salariées à plein temps, en CDI.

6.1.1.3 Aide à l'adoption online

La Fondation 30 Millions d'Amis héberge sur son site Internet 30millionsdamis.fr plus de quatre mille fiches signalétiques d'animaux recueillis par les refuges et associations, afin de favoriser leur adoption. Pour valoriser les adoptions ou placement en familles d'accueil des animaux recueillis par le refuge 30 Millions d'Amis de La Tuilerie (77), une page Facebook et un compte Instagram sont administrés directement par l'établissement secondaire.

6.1.1.4 Sauvetage d'animaux, suivi et interventions judiciaires

La Fondation conduit de nombreuses opérations de sauvetage pour secourir des animaux en danger. Qu'un particulier sollicite son intervention ou que les services de police ou de justice requièrent son aide, la Fondation enquête, se rend sur les lieux et organise des sauvetages. Elle veille à ce que chaque animal secouru retrouve une existence heureuse dans un environnement approprié et assure un suivi régulier des animaux. Ces opérations de sauvetage et d'enquêtes sont supervisées par quatre personnes salariées à plein temps en CDI, au siège de la Fondation (75008). La direction et les soigneurs animaliers du refuge de La Tuilerie (77) sont également mobilisés pour la partie opérationnelle.

La Fondation 30 Millions d'Amis mène ses actions de protection des animaux jusque devant les tribunaux et agit pour qu'aucun acte de cruauté, maltraitance, abandon... ne reste impuni. Elle porte régulièrement plainte et se constitue partie civile dans de nombreux procès, notamment dans le cadre de ses actions de sauvetage afin d'obtenir la garde définitive des animaux maltraités qui lui sont confiés à titre conservatoire par les autorités.

A l'automne 2024, la Fondation 30 Millions d'Amis a renforcé ses actions de sauvetage d'animaux et d'aides aux Centres de Sauvegarde, en créant un département « Faune sauvage » et en recrutant une chargée de mission de plus de vingt ans d'expérience à plein temps.

6.1.1.5 Centre Hébergement d'Urgence

En 2024, le CHU a recueilli 294 chiens, 288 chats, des nacs et a fait adopter ou placé en familles d'accueil 551 animaux.

6.1.1.6 Refuge pour équidés maltraités

Près de 400 équidés y sont hébergés. Environ 300 équidés sont également répartis dans une douzaine de pensions.

6.1.2 Réalisation d'actions spécifiques

6.1.2.1 Sensibilisation

6.1.2.1.1 Campagnes de sensibilisation et d'éducation

Chaque année, pour enseigner et rappeler le respect envers les animaux, la Fondation 30 Millions d'Amis mène des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation du public, à la télévision, par voie de presse et d'affichage (offline et online).

L'évolution du statut juridique des animaux est notamment au cœur des préoccupations de la Fondation 30 Millions d'Amis qui se bat pour faire progresser leurs droits et insiste sur les devoirs de l'homme à leur égard.

6.1.2.1.2 Sensibilisation online

- 30millionsdamis.fr

Premier site Internet de la communauté des amis des animaux, le site web de la Fondation 30 Millions d'Amis (11 800 000 pages vues en 2024) a mis en place un moyen efficace de sensibiliser toutes les générations au respect de la vie animale. Par ailleurs, en 2024, la Fondation 30 Millions d'Amis a poursuivi sa sensibilisation auprès de la nouvelle génération avec l'opération « *30 Jours pour 30 Millions d'Amis* », un dispositif digital établi autour de 5 influenceurs qui s'inscrit dans le prolongement des « *Justiciers du Cœur* ».

- recherche de fonds online

La Fondation 30 Millions d'Amis dispose sur son site Internet d'un module de don en ligne sécurisé.

- en-memoire-de-mon-ami.fr

Avec la création de ce lieu virtuel de recueillement qui offre à chaque maître la possibilité de rendre hommage à son animal disparu, la Fondation 30 Millions d'Amis apporte une réponse solidaire et généreuse à un besoin exprimé par les amis des animaux.

- réseaux sociaux

Sur Facebook (1 200 000 abonnés), Twitter (140 000 followers), Instagram (294 000 abonnés) et YouTube (430 000 abonnés), la Fondation 30 Millions d'Amis est à la tête de la plus grande communauté des amis des animaux. Elle poursuit son action sur ces réseaux sociaux pour informer, sensibiliser et recueillir des dons.

6.1.2.1.3 Campagnes & plaidoyer

Fin 2024, la Fondation 30 Millions d'Amis a souhaité renforcer ses actions de sensibilisation à l'échelon national et européen en recrutant un Directeur des affaires nationales et européennes et une responsable Campagnes & plaidoyers. Ces postes à plein temps et en CDI permettront à la Fondation 30 Millions d'Amis d'étendre son expertise et de sensibiliser les décideurs publics et le législateur aux thématiques majeures de protection animale.

6.2 Origine des ressources affectées et non affectées issues de la générosité du public

Conformément à leur fondement juridique, les fondations reconnues d'utilité publique basent leur solidité et leur longévité sur leurs richesses, dont les revenus doivent en principe permettre le financement des missions sociales. A ce titre, la Fondation 30 Millions d'Amis constitue des réserves chaque année pour permettre la pérennité de ses missions sociales, en cas de baisse des dons.

6.2.1 Origine des ressources

Pour tenir compte sans délai des recommandations contenues dans le pré-rapport de la Cour des Comptes dont la Fondation 30 Millions d'Amis a pris connaissance au moment de l'établissement des comptes annuels, les origines des ressources ont été modifiées. Celles-ci proviennent désormais : de la générosité directe du public (donateurs et testateurs), des revenus du portefeuille ainsi que des revenus locatifs issus de legs, et sont affectées dans le cadre de la mise en œuvre des articles 1 & 2 de ses statuts.

Pour l'exercice, les dons reçus de la générosité du public (17 337 977 euros) ont été utilisés à 99 % dans le cadre des missions sociales.

Le reste des dons reçus, les legs (- 25 % sur l'année), ainsi que les produits taxables, va permettre de financer le reste des frais de recherche de fonds, des frais de fonctionnement (4.20 % des dépenses totales) et surtout de continuer à constituer les réserves nécessaires à la pérennité de notre structure et à l'auto-financement de nos investissements.

6.2.2 Ressources affectées et non affectées issues de la générosité du public

Les ressources de la Fondation 30 Millions d'Amis proviennent presque exclusivement de la générosité du public avec 4 types de ressources :

- Les dons manuels résultants des campagnes nationales

La Fondation 30 Millions d'Amis réalise des campagnes nationales annuelles d'appels à la générosité du public. Les dons récoltés, non affectés, sont utilisés pour la mission générale de la Fondation. Ces campagnes nationales prennent la forme de mailings et font l'objet d'une déclaration préalable en préfecture.

- Les dons manuels hors campagnes d'appels à la générosité du public

Les dons reçus en dehors des campagnes d'appels à la générosité du public, matérialisés par des prélèvements automatiques, des dons spontanés par chèque, espèces, CB et assurances-vie, sont dans leur intégralité non affectés.

- Les legs

Chaque legs consenti à la Fondation 30 Millions d'Amis est préalablement soumis au Conseil d'Administration en vue de son acceptation. Entendu que lors de cette soumission, il est précisé si ledit legs est affecté par le testateur à un projet particulier et défini ou non. Pour l'exercice écoulé, seul un legs soumis au Conseil d'Administration a fait l'objet d'une affectation particulière.

- Les revenus financiers issus des placements des réserves

Les réserves accumulées depuis des années sont placées avec capital garanti et génèrent des produits financiers. En fonction des années, les taux d'intérêts servis varient et ont produit cette année la somme de 2 909 688 euros.

6.3 Principe d'affectation des coûts

Le compte d'emploi annuel des ressources est élaboré à partir de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique.

6.4 Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice

Conformément au règlement du CRC n° 2008-12, le montant des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice, est normalement égal à la reprise du solde de ce poste en fin d'exercice précédent. Cependant, suite au changement de présentation et de comptabilisation depuis 2020, le report au 1^{er} janvier 2024 est égal au solde des fonds propres collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fraction d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs, soit un solde de 82 440 334 euros au 1^{er} janvier 2024.

6.5 Nature et quantité des ressources en nature

NON SIGNIFICATIF

6.6 Etat des effectifs salariés

L'effectif de la Fondation 30 Millions d'Amis se compose de 56 salariés répartis comme suit :

- 22 effectifs : Missions d'enquêtes, réalisation d'actions spécifiques, de recherche de fonds ;
- 31 effectifs : Accueil et soins des animaux en centres d'hébergements spécialisés ;
- 3 effectifs : Fonctionnement de la structure.

6.7 Etat des effectifs bénévoles

Depuis la loi de finances pour 2002 (Loi n° 2001-1275 du 28 décembre 2001) et son décret d'application du 20 janvier 2004, le président d'une association ou d'une Fondation peut être rémunéré sans que cela remette en cause le caractère désintéressé de la gestion de l'organisation.

Madame Reha Hutin, présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis, estime qu'un organisme qui fait appel à la générosité du public doit être dirigé par un président bénévole. Il s'agit d'une garantie morale vis-à-vis du public, des donateurs et des testateurs. Investie dans la cause qu'elle défend ardemment depuis plus de 30 ans, Madame Hutin entend continuer à s'y consacrer bénévolement.

Par ailleurs, la Fondation 30 Millions d'Amis et ses structures d'accueil d'animaux s'appuient sur l'aide de bénévoles dévoués et réguliers. Sur l'exercice, leur nombre atteint 437 personnes pour un équivalent de rémunération chargée de 161 939 €.

6.8 Les emplois

6.8.1 Missions sociales de gestion directe

Jamais de prêts ni d'aides en numéraire aux refuges, la Fondation 30 Millions d'Amis rembourse des frais précis (nourriture, soins vétérinaires, travaux de création, rénovation, réfection, mise aux normes, achat de niches...) directement aux praticiens, fournisseurs ou prestataires, sur justificatifs. Cela lui permet de contrôler parfaitement les dépenses engagées et d'observer une méthode transparente dans l'usage des fonds confiés par ses donateurs.

Aide aux refuges et associations	5 658 746 €
Dépenses opération chats libres	24 706 €
Centre hébergement d'Urgence	2 259 716 €
Aide à l'adoption online	299 792 €
Etudes et enquêtes	601 565 €
Sauvetage animaux et suivi	1 350 278 €
Interventions judiciaires	201 390 €
Fermes	1 976 550 €
TOTAL	12 372 743 €

6.8.2 Missions de réalisations d'actions spécifiques

Site Internet	599 584 €
Campagnes de sensibilisation	4 237 628 €
Attributions & récompenses	0 €
TOTAL	4 837 211 €

6.8.3 Frais d'appels à la générosité du public

Les frais d'appels à la générosité du public représentent 4 231 954 €, soit 18.90 % des emplois. Ils comprennent frais de gestion des dons, rétrocessions de commissions, legs et assurances vie. Ils sont proportionnellement stables d'un exercice à l'autre.

Frais de gestion des dons :

Appels prospection & fidélisation	2 646 811 €
Salaires et charges	249 167 €
Online	299 792 €
Services bancaires	147 102 €
TOTAL	3 342 872 €

Frais de gestion des legs et assurances-vie :

Honoraires et Frais	559 469 €
Assurance, fs généraux	133 478 €
Salaires, taxes et charges	196 134 €
TOTAL	889 081 €

6.8.4 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement représentent 4.2 % des emplois. Ils correspondent aux frais généraux (fournitures, loyers, comptabilité, CAC, etc.) et aux frais de personnel administratif.

Frais généraux	832 662 €
Frais de personnel	109 433 €
TOTAL	942 095 €

6.9 Les ressources

6.9.1 Les ressources issues de la générosité du public

Elles représentent 98.19 % des ressources totales, et sont réparties ainsi :

- 35.08 % par des dons résultants de campagnes (17 173 978 euros),
- 0.33 % par des dons spontanés (163 999 euros),
- 26.66 % par des legs (13 057 590 euros),
- 11.10 % par des assurances vie (5 431 345 euros),
- 0.25 % par des rétrocessions de commissions (122 872 euros).
- 18.60 % par l'utilisation des fonds reportés antérieurs, à hauteur de 9 104 591 euros
- 5.95 % par des revenus financiers (VMP, CSL et CAT) soit 2 909 688 euros
- 0.22 % par des revenus locatifs issus de legs soit 107 900 euros

6.9.2 Autres ressources

- La participation des Mairies à l'opération « Chats Libres » matérialisée par la signature d'une Convention bipartite, représente 1.81 % des ressources totales (888 730 euros en 2024) ;

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE								
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC								
1.1 Coisations sans contrepartie	38 967 372	38 967 372	43 126 677	43 126 677	161 939	161 939	207 376	207 376
1.2 Dons, legs et mécénat	35 826 912	35 826 912	41 049 285	41 049 285	161 939	161 939	207 376	207 376
- Dons manuels	17 337 977	17 337 977	16 705 610	16 705 610				
- Legs, donations et assurances-vie	18 488 935	18 488 935	24 343 675	24 343 675				
- Mécénat	0	0	0	0	0	0	0	0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	3 140 460	3 140 460	2 077 391	2 077 391				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0	0	70 641	70 641				
- 2.1 Coisations avec contrepartie	0	0	0	0				
- 2.2 Parrainage des entreprises	0	0	0	0				
- 2.3 Contributions financières sans contrepartie	0	0	0	0				
- 2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	0	0	70 641	70 641				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	888 730	888 730	940 520	940 520				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS								
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEBES ANTERIEURS	9 104 591	9 104 591	4 528 016	4 528 016				
TOTAL	48 960 693	48 071 963	48 685 853	47 654 692	161 939	161 939	207 376	207 376
CHARGES PAR DESTINATION								
1 - MISSIONS SOCIALES	18 098 685	17 209 955	15 859 691	14 919 171				
1.1 Réalisées en France	17 974 413	17 085 683	15 762 691	14 822 171				
- Actions réalisées par l'organisme	12 248 471	12 248 471	12 322 216	12 322 216				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	5 725 942	4 837 211	3 440 473	2 499 953				
1.2 Réalisées à l'étranger	124 272	124 272	97 000	97 000				
- Actions réalisées par l'organisme								
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	124 272	124 272	97 000	97 000				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS	4 231 954	4 231 954	2 658 365	2 658 365				
- 2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 231 954	4 231 954	2 658 365	2 658 365				
- 2.2 Frais de recherche d'autres ressources								
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	942 095	942 095	776 399	776 399				
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	0	0				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	53 443		20 431					
6 - REPORTS EN FONDOS DEBES DE L'EXERCICE	10 655 871	10 655 871	14 677 969	14 677 969				
TOTAL	33 982 046	33 039 874	34 000 874	33 031 923				
EXCEDENT OU DEFICIT	14 978 646	15 032 089	14 684 979	14 622 769				

Tableau de rapprochement 2024 à utiliser
(Facultatif mais préconisé)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	réalisées en France		Réalisées à l'étranger		générosité du public	Autres ressources					
	par l'organisme	versement à d'autres organismes	par l'organisme	versement à d'autres organismes							
Achats de marchandises											0
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	6 411 702		0	0	3 213 133		679 067	0			10 303 902
Aides financières	8 903 347			124 272	0		0				9 027 619
Impôts, taxes et versements assimilés	166 411				33 109		12 388				211 908
Salaires et traitements	1 684 513				320 060		68 305				2 072 877
Charges sociales	606 555				136 272		28 740				771 567
Dotation aux amortissements et dépréciations	1 080 639				0		153 591				1 234 230
Dotations aux provisions								0			0
Reports en fonds dédiés										10 655 871	10 655 871
Autres charges	59				529 380		4				529 443
Charges financières											0
Charges exceptionnelles	-878 813										-878 813
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									53 443		53 443
TOTAL GENERAL DU C R O D	17 974 413	0	0	124 272	4 231 954	0	942 095	0	53 443	10 655 871	33 982 048
Valeur Nette comptable des Immos cédées (compensées en produit dans le C R O D)											7 028 338
Régularisation opération Chats libres antérieurs											878 813
Régularisation charge/recette											-500
TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT											41 888 699

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0
Mises à disposition gratuites de biens					0
Prestations de services					0
Personnel bénévole	161 939				161 939
TOTAL.	161 939	0	0	0	161 939

VARIATION DES FONDS PROPRES	AU 01/01/2023		AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		AU 31/12/2024
	MONTANT		MONTANT	GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	5 687 120		1 466 444	1 466 444					8 153 564
Fonds propres avec droit de reprise	0								0
Ecart de réévaluation	0								0
Réserves	71 112 146		13 197 993	13 197 993	0		0		84 310 139
Report à nouveau	0								0
Excédent ou déficit de l'exercice	14 664 437				14 978 646	14 978 646	14 664 437	14 664 437	14 978 646
Dotations consommables	0								0
Suventions d'investissement	0								0
Provisions réglementées	0								0
TOTAL	92 463 703		14 664 437	14 664 437	14 978 646	14 978 646	14 664 437	14 664 437	107 442 349

Fondation 30 MILLIONS D'AMIS

*Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 23 mars 1995
RCS : 325 215 085*

40 cours Albert 1er
75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2024

SAS EMARGENCE AUDIT

Capital 56 000 € | RCS PARIS 338 339 872 | Code APE 6920Z
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris Île-de-France

Fondation 30 MILLIONS D'AMIS

Aux membres du Conseil d'Administration de la Fondation 30 MILLIONS D'AMIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fondation 30 MILLIONS D'AMIS** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme indiqué dans la note 4.5 de l'annexe, votre Fondation comptabilise des legs. Nous avons ainsi porté une attention particulière au traitement comptable des legs reçus ainsi qu'aux principes de contrôle interne régissant ces revenus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10/06/2025

CABINET EMARGENCE AUDIT
Représenté par **Yann-Éric PULM**
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'Y' and 'P' enclosed within a circle, with a long horizontal line extending to the right.

FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF	BRUT	AMORT-PROV	NET	TOTAL	EXERCICE N-1		PASSIF	EXERCICE N	TOTAL	EXERCICE N-1	
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				45 105 808		38 593 152	<u>FONDS PROPRES</u>		107 442 349		92 463 703
IMMOB. INCORPORELLES	807 496	66 618	740 878		0		DOTATION	8 153 564		6 687 120	
IMMOB. CORPORELLES	50 111 926	5 748 551	44 363 376		38 591 597		AUTRES RESERVES	84 310 139		71 112 146	
Terrains, Constructions	9 767 779	604 234	9 163 545		2 303 544		EXCEDENT AU 31 DECEMBRE	14 978 646		14 664 437	
Installations techniques, matériel et Outillages	258 471	151 219	107 252		117 140			107 442 349		92 463 703	
Autres immobilisations corporelles	13 627 577	4 993 098	8 634 480		8 952 384						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	26 458 099		26 458 099		27 218 529		<u>FONDS REPORTES ET DEDIES</u>	28 884 929	28 884 929	27 333 649	27 333 649
							Fonds reportés liés aux legs et donations	28 553 645		27 179 241	
PARTICIPATIONS	15	0	15		15		Fonds dédiés liés aux legs et donations	331 284		154 408	
CREANCES RATTACHEES PARTICIPATIONS	0	0	0		0						
DEPÔTS ET CAUTIONS	1 540	0	1 540		1 540		<u>PROVISIONS POUR RISQUES</u>		1 056 000		1 056 000
	50 920 977	5 815 169	45 105 808		38 593 152		Provisions pour risques	1 056 000		1 056 000	
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				105 771 158		96 924 361	<u>DETTES</u>		13 667 269		14 799 109
PERSONNEL	1 290		1 290		0		DEPÔTS CAUTIONS RECUES	781		781	
Créances reçues par legs et donations	15 626 292		15 626 292		14 535 682		FOURNISSEURS	1 837 239		1 755 992	
Etat Créances IS	0		0		1 973		FOURNISSEURS FNP	343 351		1 659 627	
DEBITEURS DIVERS	90 842		90 842		82 973		PERSONNEL	249 061		222 826	
VALEURS MOB.PLACMT	88 181 417		88 181 417		77 360 585		ORGANISMES SOCIAUX	331 961		307 355	
BANQUES, CCP	1 860 237		1 860 237		4 909 543		ETAT COLLECT. LOCALES	85 732		51 886	
CAISSE	11 079		11 079		33 606		PASSIF SUR LEGS ET DONATIONS	10 329 416		10 743 789	
	105 771 158		105 771 158		96 924 361		CREDITEURS DIVERS	489 729		56 853	
								13 667 269		14 799 109	
CHARGES CONSTATEES AVANCE	173 580		173 580	173 580	134 948	134 948	PRODUITS CONSTATES AVANCE	0	0	0	0
TOTAL ACTIF	156 865 716	5 815 169	151 050 547	151 050 547	135 652 461	135 652 461	TOTAL PASSIF	151 050 547	151 050 547	135 652 461	135 652 461

Première partie

Compte de résultat au 31 décembre 2024

	du 1er janvier au 31 décembre 2024			2023
	(12 mois)			(12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue : biens				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Dons manuels			17 338 477	16 705 610
Legs, donations et assurances vies			18 053 789	21 958 756
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			9 104 591	4 528 016
Autres produits			1 119 502	1 071 258
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			45 616 359	44 263 640
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes			19 331 521	15 217 715
Impôts, taxes et versements assimilés			211 908	190 022
Salaires et traitements			2 073 377	1 889 143
Charges sociales			771 567	668 432
Dotation aux amortissements			1 234 230	1 136 944
Dotation aux provisions			0	0
Reports en fonds dédiés			10 655 871	14 677 989
Autres charges			529 443	192 199
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			34 807 918	33 972 443
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			10 808 441	10 291 197
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobil.			2 909 688	1 946 653
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprise sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)			2 909 688	1 946 653
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			0	0
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)			0	0
RESULTAT FINANCIER (III - IV)			2 909 688	1 946 653
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)			13 718 129	12 237 851

Seconde partie

Compte de résultat (suite) au 31 décembre 2024

aux 31 Décembre	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 701 063	1 551 140
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 641 235	4 111 832
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	8 342 298	5 662 973
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 796 879	202 206
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 231 459	3 005 749
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	7 028 338	3 207 955
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 313 959	2 455 017
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	53 443	28 431
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	56 868 344,61	51 873 266,11
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	41 889 698,99	37 208 828,94
EXCEDENT OU DEFICIT (produits - charges)	14 978 646	14 664 437
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	161 939	207 376
TOTAL	161 939	207 376
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	161 939	207 376
TOTAL	161 939	207 376

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe aux comptes annuels vise à fournir une information pertinente sur la Fondation. En conséquence, seuls les éléments significatifs et non déjà mentionnés dans le bilan ou dans le compte de résultat sont présentés ci-après.

1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis la mise aux normes des statuts de la Fondation, nos exercices se terminent au 31 décembre. Nous allons donc comparer les exercices civils 2023 et 2024, de durées respectives de 12 mois.

Les comptes de la Fondation font apparaître pour l'exercice 2024 un excédent de 14 978 646 euros, contre un excédent de 14 664 437 euros en 2023, soit une augmentation de 314 209 euros. Les recettes brutes liées aux dons encaissés s'élèvent en 2024 à 17 460 848 euros contre 16 827 566 euros pour 2023, soit une hausse de 633 282 euros. Il est à noter que dans ces produits figure un montant de 122 872 euros de rétrocessions de commissions pour l'exercice 2024, collectées suite à la signature d'un partenariat cartes bancaires avec la Société Générale, puis d'un second avec Google, à rapprocher des 121 956 euros portés sur la période précédente. Il est ici précisé que cette somme de 122 872 euros a été comptabilisée en produits taxables à l'I.S. et soumis à la TVA aux taux de droit normal.

Les legs ont évolué de 17 966 884 euros bruts en 2023 à 13 057 590 euros en 2024, soit une baisse globale de 4 909 294 euros.

Les assurances vie perçues en 2024 s'élèvent à 5 431 345 euros, contre 6 376 791 euros en 2023, soit une baisse de 945 446 euros.

Fait caractéristique de l'exercice : le Délégué général licencié en février 2022 notamment pour faute grave et contre lequel la Fondation a porté plainte au pénal, avait lancé une campagne de dénigrement de la Fondation dans la presse en avril 2023. Cette campagne – qui n'a eu aucune conséquence sur la générosité du public – a conduit automatiquement à un contrôle de l'Inspection générale de l'administration qui s'est achevé en mars 2024. Ce contrôle a donné lieu à certaines recommandations de l'administration visant à renforcer la transparence de la gestion de la Fondation et à prévenir d'éventuels conflits d'intérêts. Consécutivement à ce contrôle, la Cour des Comptes a informé la Fondation 30 Millions d'Amis qu'elle réaliserait un audit de la Fondation sur la période 2019-2023, un examen étendu en cours de contrôle à l'année 2024.

2 – FAITS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'audit de la Cour des Comptes s'est achevé fin mars 2025. Le pré rapport établi par la Vème Chambre a été présenté à la Fondation le 23 avril 2025 et adressé par courriel le 22 mai 2025. Une audition de la Fondation 30 Millions d'Amis a été fixée au 1^{er} juillet 2025 pour le contradictoire.

3 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. REGLES DE BASE

Les principes généraux d'établissement des comptes ont été respectés à partir des règles de base suivantes :

- Image fidèle,
- Continuité de l'activité,
- Régularité et sincérité,
- Prudence,
- Indépendance des exercices.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et d'évaluation sont conformes aux principes généraux et aux adaptations prévues par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables A.N.C. 2018-06 du 5 décembre 2018.

3. CHANGEMENT DE METHODES

Le changement de méthode est intervenu depuis trois ans, rien de remarquable cette année.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1 *Actif immobilisé*

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les immobilisations amortissables ont été amorties de manière linéaire afin de prendre en compte la dépréciation économique des biens.

Les nouvelles règles comptables relatives aux actifs sont appliquées à la Fondation 30 millions d'amis depuis l'exercice 2007/2008. La méthode prospective a été appliquée. L'application de ces règles n'a pas eu pour conséquence la modification des durées d'amortissements :

- Autres agencements : 10 ans,
- Reconstruction et réaménagement boxes et chatterie : 20 ans,
- Le matériel de bureau : 4 ans,
- Le matériel informatique : 3 ans,
- Le matériel et outillage : 5 ans,
- Le mobilier : 10 ans,
- Progiciels et logiciels : 1 an.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations Brutes = 50 920 977

Actif immobilisé	à l'ouverture	Augmentation	Diminution	à la clôture
Immobilisations incorporelles	197 194	807 496	197 194	807 496
immobilisations corporelles	16 043 515	7 699 820	89 508	23 653 827
Immobilisations liées aux Legs	27 218 529	6 544 967	7 305 397	26 458 099
immobilisations financières	1 555	0	0	1 555
Total	43 460 793	15 052 283	7 592 099	50 920 977

Amortissements et provisions d'actif = 5 815 169

Amortissements et provisions	à l'ouverture	Augmentation	Diminution	à la clôture
Immobilisations incorporelles	197 194	66 618	197 194	66 619
immobilisations corporelles	4 670 447	1 167 612	89 508	5 748 551
immobilisations financières	0		0	0
Total	4 867 642	1 234 230	286 702	5 815 169

Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des Biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur Nette	Durée
Frais d'établissement	807 496	66 618	740 878	1 à 3 ans
Agencements aménagements	8 768	3 564	5 204	10 ans
Ensemble immobilier C H U	300 000	95 375	204 625	20 ans
Ensemble immobilier "Les Aubris"	1 342 000	162 300	1 179 700	20 ans
Ensemble immobilier "Sentenac"	320 000	51 334	268 666	20 ans
Ensemble immobilier "Sedaine"	7 000 000	61 250	6 938 750	20 ans
Centre de Soins "Clinique"	936 748	145 723	791 024	20 ans
Agencements constructions	84 688	84 688	0	5 à 10 ans
Matériel et Outillage	173 784	151 219	22 564	2 à 5 ans
Aménagements	12 515 597	4 378 579	8 137 018	4 à 20 ans
Matériel de Transport	602 140	343 590	258 550	1 à 4 ans
Mobilier et matériel de bureau	370 103	270 928	99 175	3 à 10 ans
Biens reçus par legs destinés à cessi	26 458 099	0	26 458 099	
Total	50 919 422	5 815 169	45 104 253	

4.2 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Créances à un an	:	265 713 EUROS
- Créances liées aux Legs	:	15 626 292 EUROS
- Dettes à un an	:	3 337 854 EUROS
- Dettes liées aux Legs	:	10 329 416 EUROS

4.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont, le cas échéant dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle. Elles sont réévaluées à la valeur indiquée par les établissements financiers au 31 décembre de chaque année.

4.4 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

4.5 Portefeuilles de legs

Compte tenu de l'application du nouveau Règlement de l'Autorité des Normes Comptables A.N.C. 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et des Fondations, les legs effectués au profit de la Fondation sont maintenant constatés en produits d'exploitation lors de l'acceptation d'un bien.

4.6 Détail des Legs, donations et assurances-vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	5 431 345
Montant des produits "Legs ou donations" défini à l'Art 213-9	12 680 075
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 500 135
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	9 104 591
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 231 459
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	10 655 871
SOLDE DE LA RUBRIQUE	16 828 817

4 – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se présentent comme suit, en fin d'exercice :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
. Impôt à recevoir	0	1 973
. Intérêts courus sur Placements	1 282 997	551 353
. Organismes sociaux à recevoir	Néant	Néant
Total	1 282 997	553 326

2. CHARGES A PAYER

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
. Fournisseurs – factures non parvenues	343 351	1 659 627
. Personnel – charges à payer	361 139	303 877
. Etat - charges à payer	23 826	13 326
. Intérêts courus à payer	125	92
Total	728 441	1 976 922

3. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement :

	31/12/2024 €	31/12/2023 €
. Titres Restaurant	3 650	3 200
. Assurance	12 279	5 476
. Frais de mailing	94 244	101 260
. Maintenances, Abonnements et Locations	63 407	25 012
Total	173 580	134 948

4. FONDS STATUTAIRES

Le montant des fonds statutaires s'élève au 31 décembre 2024 à 8 153 564 Euros.

Le montant des « legs et donations non réalisés pour l'année 2024 en contrepartie d'actifs immobilisés » s'élève à 10 478 995 euros, intégralement en fonds reportés. Le cumul de ces fonds reportés se porte à 28 884 929 euros au 31 décembre 2024, dont 331 284 euros en fonds dédiés.

5. DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

Au 31 décembre 2024, aucun transfert de charges n'a été constaté.

6. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ANNEE PRECEDENTE

Le résultat de l'année précédente, un excédent de 14 664 437 euros, a été affecté à hauteur de 10 % (soit 1 466 444 euros) au poste « Dotation », et le solde, soit 90 % au poste « Autres réserves ». Cette affectation est conforme à la décision du Conseil d'Administration chargé de statuer.

7. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles représentent 7 028 339 euros, et se justifient ainsi :

- 335 euros qui correspondent à des amendes véhicules sur interventions d'urgence,
- 1 euros qui correspondent à des ajustements comptes de tiers,
- 1 796 544 euros qui correspondent à des charges et ajustements de comptes antérieurs,
- 5 231 459 euros représentant les valeurs nettes d'actifs reçus en legs et cédées.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 8 342 298 euros, et dont voici le détail :

- 2 668 344 euros qui correspondent à des produits et ajustements de comptes antérieurs,
- 32 719 euros correspondants à des ajustements de comptes de tiers,
- 5 557 767 euros représentant les cessions d'actifs reçus en legs,
- 83 468 euros Valeur de la cession d'un camion.

Les ajustement positifs et négatifs correspondent aux soldes antérieurs de legs à réaliser, apurés au fur et à mesure, suite à la modification de comptabilisation desdits legs.

8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au 31 décembre 2022, la Fondation a porté une provision pour risques et charges de 1 056 000 euros, relative à un procès devant le Conseil des Prud'hommes intenté par l'ancien Délégué général, licencié en février 2022 et ayant fait partie des effectifs depuis 1999. Par sécurité, l'intégralité des demandes du plaignant a été provisionnée. Cette provision est toujours dans les comptes au 31 décembre 2024, le litige n'étant pas réglé à la clôture des comptes.

9. IMPOT sur les SOCIETES

L'article 20 de la loi 2004-1484 du 31 décembre 2004 exonère, à compter de cette date, les fondations reconnues d'utilité publique de l'impôt sur les sociétés portant sur les revenus fonciers et les revenus de capitaux mobiliers.

Cependant, comme précisé dans le paragraphe des faits caractéristiques survenus dans l'année, le total des rétrocessions de commissions collecté auprès de notre partenaire bancaire, du fait de son montant supérieur au plafond d'exonération, a été soumis, dans son intégralité à l'I.S. aux taux normaux ainsi qu'à la TVA. Des loyers provenant de successions perçus ont également été soumis à l'impôt sur les sociétés. Le montant total de l'impôt réglé par la Fondation sur l'exercice représente donc 53 443 euros.

10. Honoraires des commissaires aux comptes

La charge au titre de l'exercice 2024 s'élève à 48 600 euros

5 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
--

1. LEGS ET DON

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les associations et fondations peuvent accepter librement des dons et legs sans autorisation préalable établie par un décret en Conseil d'Etat ou par le Préfet. Toutefois, elles doivent en faire la déclaration à l'autorité administrative.

Pour les demandes faites avant le 1^{er} janvier 2006, l'autorisation préalable reste applicable.

Cependant, comme précisé plus haut, tous les legs acceptés par la Fondation sont maintenant comptabilisés à l'acceptation et ne font donc plus l'objet d'un traitement séparé. Toutefois, il est à noter que les legs antérieurs à 2020, en cours de réalisation ont été portés en autres réserve.

2. EFFECTIF ET VENTILATION PAR CATEGORIE

La situation de l'effectif à la fin de l'exercice se présente comme suit :

<i>Catégories</i>	<i>Salariés de l'entreprise (nombre)</i>
. Contrat à durée indéterminée Siège	25
. Contrat à durée indéterminée Etablissements secondaires	31
. Contrat à durée déterminée	0
Total	56

6 – PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément aux dispositions prévues à l'Article 10 des statuts, le fonds statutaire doit être doté du dixième de l'excédent des ressources annuelles.

Compte tenu du résultat excédentaire de l'exercice, le gain sera affecté en autres réserves.

Le projet d'affectation du résultat est donc le suivant :

- Dotation	1 497 865
- Autres réserves	13 480 781
	14 978 646

7 – COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Le compte d'emploi annuel des ressources (CEAR) qui vous a été présenté, a été établi conformément au règlement de l'ANC 2018-06, homologué par arrêté du 22 mai 2019, mettant en œuvre un nouveau modèle obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

EMPLOIS PAR DESTINATION	2024	2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	2024	2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	17 209 955	14 919 171	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	38 967 372	43 126 677
1.1. Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	12 248 471	12 322 218	1.2 Dons, legs et mécénats	35 826 912	41 049 285
- Aides aux refuges et aux personnes démunies	6 160 745	6 335 613	- Dons manuels non affectés	17 337 977	16 705 610
- Dépenses sauvetages animaux	1 551 668	1 763 647	- Dons manuels affectés	0	0
- Centre hébergement d'urgence	2 439 592	2 282 778	- Legs, donations et assurances-vie	18 488 935	24 343 675
- Fermes	2 096 467	1 940 181	- Mécénats	0	0
1.1.2 Versements a un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	4 837 211	2 499 953	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	3 140 460	2 077 391
- Sensibilisation du public	4 837 211	2 499 953	- Produits Taxables liés à partenariat bancaire	122 872	121 956
1.2. Réalisées à l'étranger	124 272	97 000	- Produits financiers issus des placements	2 909 688	1 946 653
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme			- Revenus locatifs issus de Legs	107 900	8 782
1.2.2 Versements a un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 231 954	2 658 365			
- 2.1. Frais d'appel à la générosité du public	4 231 954	2 658 365			
- 2.2. Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	942 095	776 399			
TOTAL DES EMPLOIS	22 384 003	18 353 934	TOTAL DES RESSOURCES	38 967 372	43 126 677
4 - DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	10 655 871	14 677 989	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	9 104 591	4 528 016
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	15 032 089	14 622 769	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	48 071 963	47 654 692	TOTAL	48 071 963	47 654 692

			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	82 440 334	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	7 899 841	
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	90 340 175	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2 024	2 023		2 024	2 023
EMPLOIS DE L'EXERCICE	48 071 963	47 654 692	RESSOURCES DE L'EXERCICE	48 071 963	47 654 692
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	161 939	207 376	1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	161 939	207 376
- Réalisées en France	155 745	206 682	- Bénévolat	161 939	207 376
- Réalisées à l'étranger			- Prestations en nature		
- Fermes / Chu	6 194	694	- Dons en nature	0	0
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0			
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	0	0			
TOTAL	48 233 902	47 862 068	TOTAL	48 233 902	47 862 068

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 024	2 023
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	154 409	162 511
(-) Utilisation	0	8 102
(+) Report	176 876	0
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	331 285	154 409

Le montant des ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice est représenté par le total des fonds propres au 1er janvier 2021 minoré des Valeurs nettes comptables des immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs,

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

6.1 Définition et description des missions sociales

La Fondation 30 Millions d'Amis – reconnue d'utilité publique – a pour mission d'assurer la défense et de renforcer la protection des animaux, en France principalement, mais également à l'étranger ; de valoriser la relation homme-animal ; d'apporter son soutien aux refuges, aux associations et aux particuliers ayant une action significative en faveur des animaux.

Ces missions représentent près de 80 % des emplois totaux.

6.1.1 Missions de gestion directe

6.1.1.1 Aide aux refuges et associations

La Fondation 30 Millions d'Amis apporte son soutien financier à près de 500 refuges et associations de protection animale, en France et à l'étranger, pour héberger, soigner et nourrir les animaux errants, abandonnés et maltraités, qu'ils soient de compagnie, de ferme ou sauvages. Elle poursuit également le plus vaste programme de stérilisation et d'identification des chats errants jamais réalisé en France. Cette méthode, éthique puisqu'elle permet de ne pas recourir à l'euthanasie, est la seule efficace et reconnue par l'OMS. Ce programme est réalisé en partenariat avec plus d'un millier de municipalités.

6.1.1.2 Etudes et enquêtes

Les structures soutenues par la Fondation 30 Millions d'Amis doivent répondre à des critères rigoureux de protocoles sanitaires, de gestion et d'organisation ; elles font l'objet d'une étude et d'enquêtes approfondies. Ces études et enquêtes – également diligentées dans le cadre du programme de stérilisation et d'identification des chats errants – sont menées par neuf personnes salariées à plein temps, en CDI.

6.1.1.3 Aide à l'adoption online

La Fondation 30 Millions d'Amis héberge sur son site Internet 30millionsdamis.fr plus de quatre mille fiches signalétiques d'animaux recueillis par les refuges et associations, afin de favoriser leur adoption. Pour valoriser les adoptions ou placement en familles d'accueil des animaux recueillis par le refuge 30 Millions d'Amis de La Tuilerie (77), une page Facebook et un compte Instagram sont administrés directement par l'établissement secondaire.

6.1.1.4 Sauvetage d'animaux, suivi et interventions judiciaires

La Fondation conduit de nombreuses opérations de sauvetage pour secourir des animaux en danger. Qu'un particulier sollicite son intervention ou que les services de police ou de justice requièrent son aide, la Fondation enquête, se rend sur les lieux et organise des sauvetages. Elle veille à ce que chaque animal secouru retrouve une existence heureuse dans un environnement approprié et assure un suivi régulier des animaux. Ces opérations de sauvetage et d'enquêtes sont supervisées par quatre personnes salariées à plein temps en CDI, au siège de la Fondation (75008). La direction et les soigneurs animaliers du refuge de La Tuilerie (77) sont également mobilisés pour la partie opérationnelle.

La Fondation 30 Millions d'Amis mène ses actions de protection des animaux jusque devant les tribunaux et agit pour qu'aucun acte de cruauté, maltraitance, abandon... ne reste impuni. Elle porte régulièrement plainte et se constitue partie civile dans de nombreux procès, notamment dans le cadre de ses actions de sauvetage afin d'obtenir la garde définitive des animaux maltraités qui lui sont confiés à titre conservatoire par les autorités.

A l'automne 2024, la Fondation 30 Millions d'Amis a renforcé ses actions de sauvetage d'animaux et d'aides aux Centres de Sauvegarde, en créant un département « Faune sauvage » et en recrutant une chargée de mission de plus de vingt ans d'expérience à plein temps.

6.1.1.5 Centre Hébergement d'Urgence

En 2024, le CHU a recueilli 294 chiens, 288 chats, des nacs et a fait adopter ou placé en familles d'accueil 551 animaux.

6.1.1.6 Refuge pour équidés maltraités

Près de 400 équidés y sont hébergés. Environ 300 équidés sont également répartis dans une douzaine de pensions.

6.1.2 Réalisation d'actions spécifiques

6.1.2.1 Sensibilisation

6.1.2.1.1 Campagnes de sensibilisation et d'éducation

Chaque année, pour enseigner et rappeler le respect envers les animaux, la Fondation 30 Millions d'Amis mène des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation du public, à la télévision, par voie de presse et d'affichage (offline et online).

L'évolution du statut juridique des animaux est notamment au cœur des préoccupations de la Fondation 30 Millions d'Amis qui se bat pour faire progresser leurs droits et insiste sur les devoirs de l'homme à leur égard.

6.1.2.1.2 Sensibilisation online

- 30millionsdamis.fr

Premier site Internet de la communauté des amis des animaux, le site web de la Fondation 30 Millions d'Amis (11 800 000 pages vues en 2024) a mis en place un moyen efficace de sensibiliser toutes les générations au respect de la vie animale. Par ailleurs, en 2024, la Fondation 30 Millions d'Amis a poursuivi sa sensibilisation auprès de la nouvelle génération avec l'opération « *30 Jours pour 30 Millions d'Amis* », un dispositif digital établi autour de 5 influenceurs qui s'inscrit dans le prolongement des « *Justiciers du Cœur* ».

- recherche de fonds online

La Fondation 30 Millions d'Amis dispose sur son site Internet d'un module de don en ligne sécurisé.

- [en-mémoire-de-mon-ami.fr](https://en-memoire-de-mon-ami.fr)

Avec la création de ce lieu virtuel de recueillement qui offre à chaque maître la possibilité de rendre hommage à son animal disparu, la Fondation 30 Millions d'Amis apporte une réponse solidaire et généreuse à un besoin exprimé par les amis des animaux.

- réseaux sociaux

Sur Facebook (1 200 000 abonnés), Twitter (140 000 followers), Instagram (294 000 abonnés) et YouTube (430 000 abonnés), la Fondation 30 Millions d'Amis est à la tête de la plus grande communauté des amis des animaux. Elle poursuit son action sur ces réseaux sociaux pour informer, sensibiliser et recueillir des dons.

6.1.2.1.3 Campagnes & plaidoyer

Fin 2024, la Fondation 30 Millions d'Amis a souhaité renforcer ses actions de sensibilisation à l'échelon national et européen en recrutant un Directeur des affaires nationales et européennes et une responsable Campagnes & plaidoyers. Ces postes à plein temps et en CDI permettront à la Fondation 30 Millions d'Amis d'étendre son expertise et de sensibiliser les décideurs publics et le législateur aux thématiques majeures de protection animale.

6.2 Origine des ressources affectées et non affectées issues de la générosité du public

Conformément à leur fondement juridique, les fondations reconnues d'utilité publique basent leur solidité et leur longévité sur leurs richesses, dont les revenus doivent en principe permettre le financement des missions sociales. A ce titre, la Fondation 30 Millions d'Amis constitue des réserves chaque année pour permettre la pérennité de ses missions sociales, en cas de baisse des dons.

6.2.1 Origine des ressources

Pour tenir compte sans délai des recommandations contenues dans le pré-rapport de la Cour des Comptes dont la Fondation 30 Millions d'Amis a pris connaissance au moment de l'établissement des comptes annuels, les origines des ressources ont été modifiées. Celles-ci proviennent désormais : de la générosité directe du public (donateurs et testateurs), des revenus du portefeuille ainsi que des revenus locatifs issus de legs, et sont affectées dans le cadre de la mise en œuvre des articles 1 & 2 de ses statuts.

Pour l'exercice, les dons reçus de la générosité du public (17 337 977 euros) ont été utilisés à 99 % dans le cadre des missions sociales.

Le reste des dons reçus, les legs (- 25 % sur l'année), ainsi que les produits taxables, va permettre de financer le reste des frais de recherche de fonds, des frais de fonctionnement (4.20 % des dépenses totales) et surtout de continuer à constituer les réserves nécessaires à la pérennité de notre structure et à l'auto-financement de nos investissements.

6.2.2 Ressources affectées et non affectées issues de la générosité du public

Les ressources de la Fondation 30 Millions d'Amis proviennent presque exclusivement de la générosité du public avec 4 types de ressources :

- Les dons manuels résultants des campagnes nationales

La Fondation 30 Millions d'Amis réalise des campagnes nationales annuelles d'appels à la générosité du public. Les dons récoltés, non affectés, sont utilisés pour la mission générale de la Fondation. Ces campagnes nationales prennent la forme de mailings et font l'objet d'une déclaration préalable en préfecture.

- Les dons manuels hors campagnes d'appels à la générosité du public

Les dons reçus en dehors des campagnes d'appels à la générosité du public, matérialisés par des prélèvements automatiques, des dons spontanés par chèque, espèces, CB et assurances-vie, sont dans leur intégralité non affectés.

- Les legs

Chaque legs consenti à la Fondation 30 Millions d'Amis est préalablement soumis au Conseil d'Administration en vue de son acceptation. Entendu que lors de cette soumission, il est précisé si ledit legs est affecté par le testateur à un projet particulier et défini ou non. Pour l'exercice écoulé, seul un legs soumis au Conseil d'Administration a fait l'objet d'une affectation particulière.

- Les revenus financiers issus des placements des réserves

Les réserves accumulées depuis des années sont placées avec capital garanti et génèrent des produits financiers. En fonction des années, les taux d'intérêts servis varient et ont produit cette année la somme de 2 909 688 euros.

6.3 Principe d'affectation des coûts

Le compte d'emploi annuel des ressources est élaboré à partir de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique.

6.4 Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice

Conformément au règlement du CRC n° 2008-12, le montant des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice, est normalement égal à la reprise du solde de ce poste en fin d'exercice précédent. Cependant, suite au changement de présentation et de comptabilisation depuis 2020, le report au 1^{er} janvier 2024 est égal au solde des fonds propres collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fraction d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs, soit un solde de 82 440 334 euros au 1^{er} janvier 2024.

6.5 Nature et quantité des ressources en nature

NON SIGNIFICATIF

6.6 Etat des effectifs salariés

L'effectif de la Fondation 30 Millions d'Amis se compose de 56 salariés répartis comme suit :

- 22 effectifs : Missions d'enquêtes, réalisation d'actions spécifiques, de recherche de fonds ;
- 31 effectifs : Accueil et soins des animaux en centres d'hébergements spécialisés ;
- 3 effectifs : Fonctionnement de la structure.

6.7 Etat des effectifs bénévoles

Depuis la loi de finances pour 2002 (Loi n° 2001-1275 du 28 décembre 2001) et son décret d'application du 20 janvier 2004, le président d'une association ou d'une Fondation peut être rémunéré sans que cela remette en cause le caractère désintéressé de la gestion de l'organisation.

Madame Reha Hutin, présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis, estime qu'un organisme qui fait appel à la générosité du public doit être dirigé par un président bénévole. Il s'agit d'une garantie morale vis-à-vis du public, des donateurs et des testateurs. Investie dans la cause qu'elle défend ardemment depuis plus de 30 ans, Madame Hutin entend continuer à s'y consacrer bénévolement.

Par ailleurs, la Fondation 30 Millions d'Amis et ses structures d'accueil d'animaux s'appuient sur l'aide de bénévoles dévoués et réguliers. Sur l'exercice, leur nombre atteint 437 personnes pour un équivalent de rémunération chargée de 161 939 €.

6.8 Les emplois

6.8.1 Missions sociales de gestion directe

Jamais de prêts ni d'aides en numéraire aux refuges, la Fondation 30 Millions d'Amis rembourse des frais précis (nourriture, soins vétérinaires, travaux de création, rénovation, réfection, mise aux normes, achat de niches...) directement aux praticiens, fournisseurs ou prestataires, sur justificatifs. Cela lui permet de contrôler parfaitement les dépenses engagées et d'observer une méthode transparente dans l'usage des fonds confiés par ses donateurs.

Aide aux refuges et associations	5 658 746 €
Dépenses opération chats libres	24 706 €
Centre hébergement d'Urgence	2 259 716 €
Aide à l'adoption online	299 792 €
Etudes et enquêtes	601 565 €
Sauvetage animaux et suivi	1 350 278 €
Interventions judiciaires	201 390 €
Fermes	1 976 550 €
TOTAL	12 372 743 €

6.8.2 Missions de réalisations d'actions spécifiques

Site Internet	599 584 €
Campagnes de sensibilisation	4 237 628 €
Attributions & récompenses	0 €
TOTAL	4 837 211 €

6.8.3 Frais d'appels à la générosité du public

Les frais d'appels à la générosité du public représentent 4 231 954 €, soit 18.90 % des emplois. Ils comprennent frais de gestion des dons, rétrocessions de commissions, legs et assurances vie. Ils sont proportionnellement stables d'un exercice à l'autre.

Frais de gestion des dons :

Appels prospection & fidélisation	2 646 811 €
Salaires et charges	249 167 €
Online	299 792 €
Services bancaires	147 102 €
TOTAL	3 342 872 €

Frais de gestion des legs et assurances-vie :

Honoraires et Frais	559 469 €
Assurance, fs généraux	133 478 €
Salaires, taxes et charges	196 134 €
TOTAL	889 081 €

6.8.4 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement représentent 4.2 % des emplois. Ils correspondent aux frais généraux (fournitures, loyers, comptabilité, CAC, etc.) et aux frais de personnel administratif.

Frais généraux	832 662 €
Frais de personnel	109 433 €
TOTAL	942 095 €

6.9 Les ressources

6.9.1 Les ressources issues de la générosité du public

Elles représentent 98.19 % des ressources totales, et sont réparties ainsi :

- 35.08 % par des dons résultants de campagnes (17 173 978 euros),
- 0.33 % par des dons spontanés (163 999 euros),
- 26.66 % par des legs (13 057 590 euros),
- 11.10 % par des assurances vie (5 431 345 euros),
- 0.25 % par des rétrocessions de commissions (122 872 euros).
- 18.60 % par l'utilisation des fonds reportés antérieurs, à hauteur de 9 104 591 euros
- 5.95 % par des revenus financiers (VMP, CSL et CAT) soit 2 909 688 euros
- 0.22 % par des revenus locatifs issus de legs soit 107 900 euros

6.9.2 Autres ressources

- La participation des Mairies à l'opération « Chats Libres » matérialisée par la signature d'une Convention bipartite, représente 1.81 % des ressources totales (888 730 euros en 2024) ;

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1		B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	38 967 372	38 967 372	43 126 677	43 126 677	1 - CONTRIB. VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	161939	161939	207 376	207 376
1.1 Cotisations sans contrepartie					- Bénévolat	161939	161939	207 376	207 376
1.2 Dons, legs et mécénat	35 826 912	35 826 912	41 049 285	41 049 285	- Prestations en nature				
- Dons manuels	17 337 977	17 337 977	16 705 610	16 705 610	- Dons en nature				
- Legs, donations et assurances-vie	18 488 935	18 488 935	24 343 675	24 343 675	1 - CONTRIB. VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0		0	
- Mécénat	0		0		3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	3 140 460	3 140 460	2 077 391	2 077 391	- Prestations en nature				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0		70 641		- Dons en nature				
- 2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0		TOTAL.	161939	161939	207 376	207 376
- 2.2 Parrainage des entreprises	0		0		CHARGES PAR DESTINATION				
- 2.3 Contributions financières sans contrepartie	0		0		1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	161939	161939	207 376	207 376
- 2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	0		70 641		Réalisées en France	161939	161939	207 376	207 376
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	888 730		940 520		Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0	0	0	0
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	9 104 591	9 104 591	4 528 016	4 528 016	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	0	0	0	0
TOTAL.	48 960 693	48 071 963	48 665 853	47 654 692	TOTAL.	161939	161939	207 376	207 376
CHARGES PAR DESTINATION									
1 - MISSIONS SOCIALES	18 098 685	17 209 955	15 859 691	14 919 171					
1.1 Réalisées en France	17 974 413	17 085 683	15 762 691	14 822 171					
- Actions réalisées par l'organisme	12 248 471	12 248 471	12 322 218	12 322 218					
- Versements a un organisme central ou a d'autres organismes agissant en France	5 725 942	4 837 211	3 440 473	2 499 953					
1.2 Réalisées à l'étranger	124 272	124 272	97 000	97 000					
- Actions réalisées par l'organisme									
- Versements a un organisme central ou a d'autres organismes agissant à l'étranger	124 272	124 272	97 000	97 000					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 231 954	4 231 954	2 658 365	2 658 365					
- 2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 231 954	4 231 954	2 658 365	2 658 365					
- 2.2 Frais de recherche d'autres ressources									
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	942 095	942 095	776 399	776 399					
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	0	0					
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	53 443		28 431						
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	10 655 871	10 655 871	14 677 989	14 677 989					
TOTAL.	33 982 048	33 039 874	34 000 874	33 031 923					
EXCEDENT OU DEFICIT	14 978 646	15 032 089	14 664 979	14 622 769					

Tableau de rapprochement 2024 à utiliser
(Facultatif mais préconisé)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionne ment	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	réalisées en France		Réalisées à l'étranger		générosité du public	Autres ressources					
	par l'organisme	versement à d'autres organismes	par l'organisme	versement à d'autres organismes							
Achats de marchandises											0
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	6 411 702		0	0	3 213 133		679 067	0			10 303 902
Aides financières	8 903 347			124 272	0		0				9 027 619
Impôts, taxes et versements assimilés	166 411				33 109		12 388				211 908
Salaires et traitements	1 684 513				320 060		68 305				2 072 877
Charges sociales	606 555				136 272		28 740				771 567
Dotation aux amortissements et dépréciations	1 080 639				0		153 591				1 234 230
Dotations aux provisions								0			0
Reports en fonds dédiés										10 655 871	10 655 871
Autres charges	59				529 380		4				529 443
Charges financières											0
Charges exceptionnelles	-878 813										-878 813
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									53 443		53 443
TOTAL GENERAL DU C R O D	17 974 413	0	0	124 272	4 231 954	0	942 095	0	53 443	10 655 871	33 982 048
Valeur Nette comptable des Immos cédées (compensées en produit dans le C R O D)											7 028 338
Régularisation opération Chats libres antérieurs											878 813
Régularisation charge/recette											-500
TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT											41 888 699

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0
Mises à disposition gratuites de biens					0
Prestations de services					0
Personnel bénévole	161 939				161 939
TOTAL.	161 939	0	0	0	161 939

VARIATION DES FONDS PROPRES	AU 01/01/2023	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		AU 31/12/2024
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	6 687 120	1 466 444	1 466 444					8 153 564
Fonds propres avec droit de reprise	0							0
Ecart de réévaluation	0							0
Réserves	71 112 146	13 197 993	13 197 993	0		0		84 310 139
Report à nouveau	0							0
Excédent ou déficit de l'exercice	14 664 437			14 978 646	14 978 646	14 664 437	14 664 437	14 978 646
Dotations consommables	0							0
Suventions d'investissement	0							0
Provisions réglementées	0							0
TOTAL	92 463 703	14 664 437	14 664 437	14 978 646	14 978 646	14 664 437	14 664 437	107 442 349

Fondation 30 MILLIONS D'AMIS

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 23 mars 1995
RCS : 325 215 085

40 cours Albert 1er
75008 PARIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les
conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le **31/12/2024**

SAS EMARGENCE AUDIT

Capital 56 000 € | RCS PARIS 338 339 872 | Code APE 6920Z
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris Île-de-France

Fondation 30 MILLIONS D'AMIS

Aux membres du Conseil d'administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **AVENANT 1 à la convention de prestations de services et de mise à disposition de locaux signée le 20/11/2016 :**

Parties :

- La SAS PRO TV, d'une part,
- La Fondation 30 MILLIONS D'AMIS, d'autre part,

Toutes deux, représentées par Madame Reda HUTIN, en sa qualité de Présidente.

Date d'effet : 28 juin 2018.

Durée : reconduction tacite.

Objet :

- Réalisation de prestations de services par PRO TV : actualisation du site internet de la fondation, mise en ligne d'œuvres audiovisuelles, rédaction et production de contenus, veille médiatique, entre autres.
- Mise à disposition par PRO TV de locaux situé au 40 cours Albert 1er, Paris 8ème.

Rémunération :

- Rémunération forfaitaire mensuelle de 72 000 euros hors taxes de janvier à juillet, 67 720 euros hors taxes d'août à octobre, puis 65 831 euros hors taxes en novembre et 64 511 hors taxes euros en décembre.
- A laquelle s'ajoute une rémunération hors forfait comprenant les prestations pour lesquelles PROTV a fait appel à des intervenants extérieurs, pour lesquelles la fondation 30 MILLIONS D'AMIS ne serait pas détentrice des droits d'image et, tout surcote justifié par PRO TV inhérent aux prestations fournies à la fondation 30 MILLIONS D'AMIS.

Le montant comptabilisé en charges dans les comptes de la fondation au 31/12/2024 est de 1 040 195 euros TTC.

Fait à Paris, le 10/06/2025

CABINET EMERGENCE AUDIT
Représenté par **Yann-Éric PULM**
Commissaire aux comptes



FONDATION



**MILLIONS
D'amis**

reconnue d'utilité publique

RAPPORT D'activité | 2024

edito



Chers membres du Conseil d'administration, chers donateurs et chers amis,

Enfin ! Le législateur a inscrit dans la loi « Bien vieillir » du 8 avril 2024 le droit de chaque résident en Ehpad d'être accueilli avec son animal de compagnie. C'était l'un des tous premiers combats emblématiques de la Fondation 30 Millions d'Amis, depuis son origine. Il aura fallu plusieurs décennies d'opiniâtreté pour obtenir gain de cause. C'est désormais chose faite. La Fondation 30 Millions d'Amis aura très largement contribué à cette victoire, en travaillant aux côtés du Dr Philippe Juvin, le député des Hauts-de-Seine à l'origine de cet amendement. Preuve qu'avec force, persuasion et ténacité, les résultats pour nos 30 millions d'amis sont à portée de main. Par ses sauvetages, ses pétitions, ses actions de sensibilisation, ses prises de parole... la Fondation 30 Millions d'Amis place la protection des animaux au cœur des débats de société.

Dans ses missions, notre institution est accompagnée par ses Maîtres de Cœur, ses donateurs et ses bienfaiteurs. Leur générosité est essentielle à la pérennité de nos actions. Tout au long de l'année 2024, ils se sont levés contre la souffrance animale ; je tiens à leur adresser ici mes remerciements les plus chaleureux.

En 2024, la Fondation 30 Millions d'Amis a intensifié ses actions en faveur des animaux ; vous en découvrirez le détail dans les pages qui suivent. Mais les défis restent nombreux pour faire reculer leur souffrance et lutter contre toutes les formes de maltraitance qui leur sont faites. En France comme en Europe, de nouvelles batailles nous attendent. En tant qu'ONG de protection animale de référence, la Fondation 30 Millions d'Amis continuera d'y prendre toute sa part. Depuis la fin de l'année 2024, des propositions relevant du bien-être animal sont en cours d'étude au sein de l'Union européenne. C'est la raison pour laquelle la Fondation 30 Millions d'Amis a accentué sa présence à la Commission européenne pour faire entendre la voix de nos Amis, qu'ils soient de compagnie, de ferme ou sauvages. Un signal fort qui annonce de nouvelles avancées pour la protection des animaux."

Reha Hutin.

Présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis

1^{er} DÉFENSEUR DE NOS 30 MILLIONS D'AMIS

Près de **150 000**
donateurs

405
bienfaiteurs

Près de **60 000**
Maîtres de Cœur

1 002
actions de sauvetage menées en 2024

327
articles publiés sur 30millionsdamis.fr

56
salariés engagés au siège et
dans nos structures d'accueils

441
enquêteurs / bénévoles mobilisés

500
refuges et associations partenaires
nationales et internationales

Près de **2 millions €**
collectés durant les campagnes de sensibilisation en 2024

Nouveaux locaux au 6 rue Sedaine à Paris XI

L'acquisition de cet espace - pour y installer son siège social et administratif - permet à la Fondation 30 Millions d'Amis de renforcer ses équipes et de développer des pôles de travail spécifiques comme le plaidoyer ou les actions à l'échelle européenne. 577 m² dédiés aux combats de la Fondation, au service des animaux.



SOMMAIRE

30 ans de combats p. 6 à 7

Recueillir & protéger p. 8 à 15

- Le point de vue de Régis Bohn, Délégué Général de la Fondation 30 Millions d'Amis p. 9
- 1^{er} partenaire des refuges et associations en France p. 10-11
- Un soutien concret aux refuges partenaires p. 12
- Pas de frontières pour la souffrance des animaux p. 13
- L'opération « Doyens » pour favoriser l'adoption des animaux seniors p. 14
- Le plus vaste programme de stérilisation et d'identification des chats errants en France p. 15

Sauver p. 16 à 23

- Le point de vue de Virginie Faugas, Juriste à la Fondation 30 Millions d'Amis p. 17
- Mener l'enquête, pour sauver des animaux en détresse p. 18
- Ne laisser aucun acte de maltraitance impuni p. 19
- Les Aubris, un havre de paix unique en France et en Europe p. 20-21
- C.H.U. de La Tuilerie, offrir les meilleurs soins aux animaux meurtris p. 22-23

Défendre & légiférer p. 24 à 29

- Le point de vue de Christophe Marie, Directeur des Affaires nationales et européennes à la Fondation 30 Millions d'Amis p. 25
- Transport d'animaux vivants : disons stop ! p. 26
- Poursuivre le combat jusqu'à la victoire ! p. 27
- Reconnaissance de la personnalité juridique de l'animal p. 28
- Au soutien de la faune sauvage p. 29

Sensibiliser p. 30 à 35

- Le point de vue de Diederick Grolleau, Adjoint de Direction à la Fondation 30 Millions d'Amis p. 31
- De la télévision aux réseaux sociaux p. 32
- Sensibiliser la jeune génération au respect des animaux p. 33
- Vacances Entre Amis, la plateforme de référence p. 34
- Baromètre 2024 : les Français ont pris la parole p. 35

Communiquer sur nos temps forts p. 36 à 37

- La France, médaille d'Or de l'abandon p. 36
- Campagne hiver : offrir un Pack Noël à chaque animal recueilli p. 37

Financer nos actions p. 38 à 41

- La lutte contre la souffrance animale consolidée grâce à la générosité de nos bienfaiteurs p. 39
- Organigramme p. 40
- Synthèse 2024 p. 41

30 millions de mercis p. 42-43

30 ans de combats

En 2025, la Fondation 30 Millions d'Amis fête ses 30 ans de Reconnaissance d'Utilité Publique. L'occasion pour la Fondation 30 Millions d'Amis de consolider sa position d'institution de référence pour la cause animale.

Des équipes renforcées

Christophe Marie, Directeur des Affaires nationales et européennes ; Lorène Jacquet, Responsable Campagnes et plaidoyer et Aline Maatouk, Chargée de mission Faune sauvage ont rejoint la Fondation 30 Millions d'Amis fin 2024. Ils travaillent en étroite collaboration avec Reha Hutin, la Présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis, pour faire avancer les droits des animaux. Christophe Marie sensibilise les décideurs publics, les parlementaires nationaux et européens, aux combats de la Fondation pour faire évoluer la législation en faveur des animaux. Lorène Jacquet collabore avec de nombreuses organisations nationales et internationales, avec différents ministères, où elle représente la Fondation 30 Millions d'Amis. Juriste de formation, elle tente de trouver les meilleures traductions législatives pour défendre et protéger les animaux. Aline Maatouk développe les partenariats de la Fondation avec les centres de soins et supervise le soutien octroyé par la Fondation aux refuges dédiés aux animaux sauvages. Elle organise des opérations de sauvetage. La synergie des actions de ces 3 nouvelles recrues renforce le positionnement de la Fondation 30 Millions d'Amis, en France et en Europe.

La Fondation présente au Parlement européen

La législature européenne 2024-2029 est une opportunité de faire progresser les droits des animaux à l'échelon européen. De nombreux textes doivent être débattus, comme la proposition de règlements, l'un relatif au bien-être des chats et des chiens et à leur traçabilité, et l'autre au transport des animaux vivants. D'ici 2026, d'autres mesures sont attendues, comme par exemple un texte global sur le bien-être animal avec la sortie des cages dans la filière d'élevage ou encore la fin de l'expérimentation animale. Pour mieux défendre et protéger les intérêts des animaux, la Fondation renforce sa présence au sein des institutions européennes. Christophe Marie est chargé de constituer un réseau d'eurodéputés, issus de tous les groupes politiques, pour défendre les attentes de la Fondation et mener un travail législatif en profondeur.



Les animaux sauvages défendus

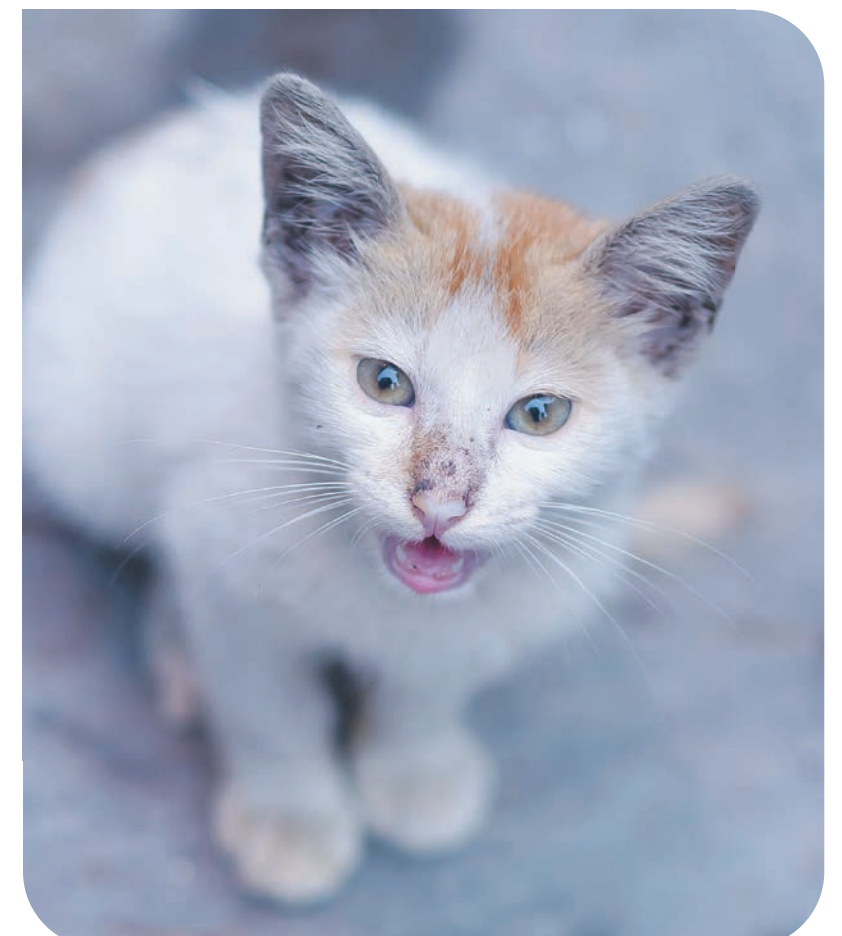
La Fondation 30 Millions d'Amis est particulièrement investie sur les questions relatives à la protection de la faune sauvage. La force de son réseau lui permet de collaborer avec les services de l'État dans le cadre de sauvetages et de participer à des réflexions collectives concernant la détention d'animaux d'espèces non domestiques. La Fondation accompagne les refuges faune sauvage qui devront prochainement recueillir les animaux détenus par les cirques et issus du trafic : la création d'espaces et l'agrandissement de structures – adaptés aux besoins des animaux – sont impératifs et les délais pour mettre en œuvre ces transformations sont courts. La Fondation œuvre également pour permettre l'adoption et l'application d'une réglementation plus protectrice de la faune sauvage libre et captive, et mettre un terme définitif à l'exploitation de ces animaux. Parmi les propositions issues de son plaidoyer, la Fondation propose un renfort de l'encadrement de la pratique de la chasse, l'interdiction d'importer des trophées de chasse, le soutien aux centres de soins pour la faune sauvage ou encore le renforcement de la protection du loup.

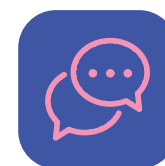


Les combats de la Fondation amplifiés

Lutte contre l'abandon et la maltraitance, sauvetages, soutien aux refuges, identification et stérilisation des chats errants, sensibilisation à la protection animale... la Fondation poursuit ses combats. Elle prévoit de recruter 5 à 6 personnes pour renforcer ses services d'aides aux animaux au siège et envisage la reprise d'une ou deux structures (refuge, pension animalière) en cessation d'activité. Pour en assurer la gestion, une trentaine d'animaliers sera nécessaire.

La Fondation 30 Millions d'Amis est l'un des piliers de la protection animale en France. Grâce à des années de sensibilisation et d'actions, de nombreux concitoyens partagent ses convictions et ses revendications. La Fondation fera entendre leurs voix auprès des pouvoirs publics pour bâtir une société où le bien-être animal est mieux pris en compte.





Le point de vue de ...

Régis Bohn, Délégué Général de la Fondation 30 Millions d'Amis



« La Fondation 30 Millions d'Amis est la première à aider les petits refuges en difficulté et les associations, ainsi que les protecteurs des chats libres qui font un travail incroyable.

Il y a de nombreuses aides apportées : aménagement, soins vétérinaires, alimentation...

Ces actions me semblent indispensables, car les gens de terrain sont essentiels. Il n'y a pas d'opposition entre eux et nous, des fondations comme la nôtre ont comme rôle d'aider ces petites structures. »



1^{er} partenaire des refuges et associations en France

Tout au long de l'année, la Fondation 30 Millions d'Amis soutient activement 230 refuges indépendants et 269 associations de chats libres et de protection animale en France. Des structures essentielles qui recueillent et prennent soin de milliers d'animaux en grand danger.

Un usage des fonds en toute transparence

La Fondation 30 Millions d'Amis n'attribue jamais de prêt ni d'aide en numéraire aux refuges et aux associations de chats libres. Les structures qui sollicitent l'aide de la Fondation font l'objet d'une enquête approfondie et répondent à des critères rigoureux de gestion et d'organisation. Elles renseignent un dossier complet avec plusieurs documents à fournir et doivent établir une expression de leurs besoins.

La Fondation règle des frais précis directement aux fournisseurs et praticiens, sur présentation de justificatifs. Cela lui permet de contrôler parfaitement les dépenses engagées et leurs conditions d'utilisation des frais alimentaires, des frais vétérinaires ou encore des frais de fonctionnement ou d'aménagement.

" Notre refuge est un sanctuaire pour les animaux, ceux que personne ne veut adopter. Si demain la Fondation 30 Millions d'Amis arrêtaient de soutenir les refuges comme le mien, il me serait impossible de faire face aux dépenses, les animaux seraient pénalisés. Je ne médiatise pas notre activité sur les réseaux sociaux au risque de voir une arrivée massive d'abandons, c'est souvent le cas dans les autres refuges. "

Anne, présidente d'un refuge soutenu par la Fondation en Mayenne



Une relation durable

De nombreux refuges sont partenaires de la Fondation 30 Millions d'Amis depuis des décennies, parfois depuis sa création. Bon nombre d'entre eux ont fait l'objet de reportages dans l'émission 30 Millions d'Amis.



878 434 €

de frais de nourriture pour les chiens / chats

1 551 000 €

de frais de sauvetage, logistique, nourriture et soin sur les campagnes d'été et d'hiver

6 160 000 €

d'aides données aux refuges et aux animaux des personnes démunies répartis dans toute la France en 2024

2 572 092 €

de frais vétérinaires pour les chiens / chats

289 833 €

de frais de travaux (rénovation des refuges, réfection de bâtiments, mises aux normes)

7

associations nationales de protection animale soutenues à hauteur de 50 000 €

79 483 €

de frais pour l'achat de 969 niches

128 632 €

pour 14 refuges équidés soutenus

364 185 €

d'aides exceptionnelles (vété, nourriture, achat de matériel ou d'accessoires pour les animaux)

Soutien exceptionnel à des associations françaises

Par son aide, la Fondation 30 Millions d'Amis renforce l'action d'ONG qui interviennent dans des domaines spécifiques : préservation de la faune sauvage (ASPAS), lutte contre la corrida (FLAC, CRAC), protection des animaux de ferme (OABA, WELFARM), recueil des animaux sauvages blessés (LES P'TITS KIPIK), expérimentation animale (ANTIDOTE EUROPE, TRANSCIENCE) et aide aux animaux de personnes démunies (GAMELLES PLEINES).

Le mot de Reha



Face à l'augmentation des cas de maltraitance et à une législation qui ne protège pas tous les animaux, nos refuges et associations partenaires sont un rempart pour nos 30 millions d'amis.

Reha Hutin

Un soutien concret aux refuges partenaires

Création d'un « Ehpad » pour vieux chats

Depuis quelque temps, le refuge Amicale Chats à Thuir (66) faisait face à un nouveau type de prise en charge : les chats de personnes âgées décédées ou résidents désormais dans un Ehpad. En plus d'une nourriture et de soins adaptés, ces félins requièrent un suivi spécifique lié au stress de la séparation et à un manque de sociabilisation. Il était nécessaire de leur aménager individuellement des espaces dédiés, chauffés et bénéficiant d'un extérieur. Le budget s'élevait à 28 865 €, entièrement pris en charge par la Fondation 30 Millions d'Amis, pour créer cette structure affectueusement baptisée "Ehpad pour chats". Jusqu'à 80 chats pourront vivre paisiblement dans ses cinq chatteries.

" La Fondation 30 Millions d'Amis nous soutient depuis très longtemps, son aide est essentielle à notre fonctionnement. Lorsque les temps sont difficiles, la Fondation nous donne de l'espoir. À chaque fois que je suis dépassée, je l'appelle ! Sans elle, nous n'aurions pas pu créer cet Ehpad, un projet qui me tenait à cœur depuis longtemps et que j'ai conçu. "

Nadine Bonnet, présidente d'Amicale Chat, Thuir (66)

Le mot de Reha



Pour financer nos actions, le soutien de nos donateurs est essentiel. Des milliers d'animaux, jeunes ou vieux, bénéficient de leur très grande générosité.

Reha Hutin



Opération de la dernière chance pour Ysis

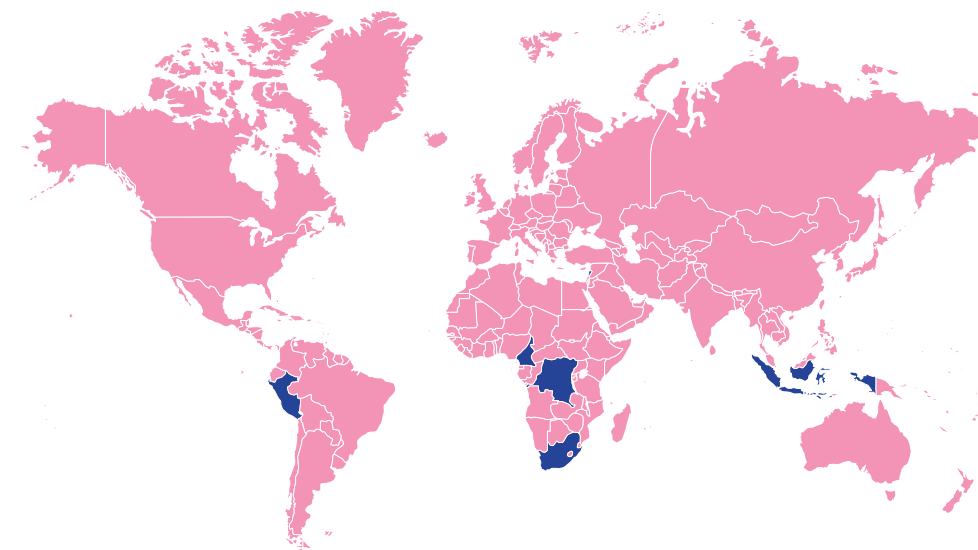
Le refuge A.D.A à Saint-Chamond (42) a recueilli dès sa naissance Ysis, née en avril 2024 dans la rue. Cette petite chatte souffrait d'une paraparésie et d'une ataxie marquée avec de l'incontinence urinaire et fécale. Pour tenter de la guérir, une intervention au niveau de la colonne vertébrale était possible ainsi qu'une vulvoplastie. L'opération s'élevant à plus de 2 000 €, il était impossible pour le refuge de la financer, étant déjà en difficultés financières. La Fondation 30 Millions d'Amis a donc pris en charge les frais de l'opération. Aujourd'hui en famille d'accueil, Ysis se porte bien, il faudra attendre plusieurs mois et des séances de kiné avant de savoir si Ysis pourra marcher.

" Depuis de nombreuses années, la Fondation 30 Millions d'Amis nous soutient. Sans son aide, cela fait longtemps que nous ne serions plus là, c'est certain. Nous pouvons compter sur elle. La Fondation répond toujours à nos demandes exceptionnelles, comme la stérilisation des chats errants. Chaque année, la Fondation nous octroie 13 000 € pour les frais vétérinaires et 5 000 € pour les frais de nourriture. C'est un soutien important, d'autant que nous finançons nos dépenses uniquement grâce à la générosité du public, à des animations ponctuelles pour collecter de l'argent et à une subvention de la mairie. "

Christine Granjon, trésorière bénévole du refuge A.D.A, Saint-Chamond (42)

Pas de frontières pour la souffrance des animaux

Qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, sauvages ou domestiques, la Fondation 30 Millions d'Amis protège tous les animaux : elle sensibilise l'opinion publique au sort qui leur est réservé et s'élève contre les pratiques odieuses faites à leur rencontre. À l'international, la Fondation soutient l'action de nombreuses associations de protection des animaux.



LES AMIS DES BONOBOs
EN EUROPE, RDC

ASSOCIATION PAPAYE
INTERNATIONAL, Cameroun

IKAMAPÉROU, Pérou

P-WAC, RDC

KALAWAIT, Indonésie

BETA, Liban

ANIMALS LEBANON, Liban

FREEME WILDLIFE, Afrique du Sud

SANWILD WILDLIFE, Afrique du Sud



Au Cameroun, sauver les chimpanzés, une espèce en danger d'extinction

La Fondation 30 Millions d'Amis soutient, depuis 2018, l'association Papaye International, **un refuge pour chimpanzés orphelins**. Créée en 1998, l'association camerounaise agit dans un pays où le braconnage pour la viande de brousse et la déforestation nuisent gravement à la survie de l'espèce. 34 chimpanzés vivent en liberté sur trois îles protégées, au sein du parc naturel de Douala Edea. La générosité des donateurs de la Fondation a permis de financer : la construction de structures sur le sanctuaire, l'acquisition d'une pirogue, le carburant, le ravitaillement, la surveillance, la réhabilitation et les extractions des chimpanzés. La Fondation a également financé un chenil pour recueillir des chiens sauvés de la maltraitance. Ils deviennent les gardiens de ce sanctuaire et contribuent à garantir la sécurité des primates.

9

associations internationales
de protection animale aidées
à hauteur de 124 272 €

**Découvrez en images
l'association
Papaye International**



L'opération « Doyens » pour favoriser l'adoption des animaux seniors



Dans 163 refuges partenaires participant à cette opération unique en France, la Fondation 30 Millions d'Amis encourage et facilite l'adoption des chiens et des chats de plus de 10 ans. Pour tout maître qui adopte un chien ou un chat senior, **la Fondation prend en charge les frais vétérinaires** de son nouveau compagnon, à hauteur de 800 €. En effet, les éventuels problèmes de santé et les coûts engendrés constituent souvent un frein à l'adoption de ces vieux animaux. Cette opération "Doyens" est essentielle, car si ces chiens et ces chats âgés ne sont pas adoptés dans l'année de leur arrivée au refuge, **leur chance de trouver une famille aimante dans laquelle finir leurs vieux jours se réduit avec le temps.**

2005

création de l'opération « Doyens »

800 €

Jusqu'à
de frais vétérinaires pris en charge

608 147 €

d'aides accordées aux adoptants
de « Doyens » durant l'exercice 2024

1 062 chiens et **450** chats
de plus de 10 ans adoptés sur la période 2024

Bobby, enfin heureux après des années de solitude

En 2010, Bobby a été retrouvé abandonné sur le bord de la route. Il avait trois ans. Recueilli par le refuge de Laval (53), partenaire de la Fondation 30 Millions d'Amis, Bobby y est resté sept longues années, avant de connaître une première famille. Mais ses maîtres sont décédés à peine quelques années après son adoption. Durant 18 mois, Bobby a vécu seul dans leur ferme, nourri par les voisins. Lorsque la ferme a été vendue, l'agent immobilier a lancé une alerte sur Facebook : **si Bobby n'était pas adopté, il serait euthanasié.** Sensibles à son sort, Ian et Anne recueillent le vieux toutou ! En 2022, lorsque Bobby développe une tumeur à l'épaule, le vétérinaire leur parle de l'opération « Doyens » de la Fondation 30 Millions d'Amis. Grâce à ce programme, Bobby a pu être opéré et sauvé. **Il profite désormais pleinement de sa nouvelle vie !**

Découvrez l'histoire de Bobby



Le plus vaste programme de stérilisation et d'identification des chats errants en France

Les griefs à l'encontre des chats errants sont nombreux : déjections, nuisances sonores, dégradation, prolifération... En réponse, de nombreuses municipalités **déplacent les colonies ou exterminent les félins.** Pourtant, ces animaux jouent un rôle crucial de filtre contre les rats et les souris et **la stérilisation** est la seule méthode éthique et efficace – reconnue par tous les experts mondiaux (OMS) – pour **stabiliser la population féline** et constituer une alternative à **l'euthanasie des chats errants.** En raison de son expertise et de son savoir-faire en matière de régulation et de gestion des populations de « Chats Libres », **la Fondation 30 Millions d'Amis est sollicitée par les associations et les municipalités.**

Aide aux municipalités pour des campagnes de stérilisation

La Fondation 30 Millions d'Amis accompagne les municipalités en prenant en charge 50 % des frais de stérilisation et d'identification des chats errants se trouvant sur le domaine public de la commune. La Fondation 30 Millions d'Amis règle directement le vétérinaire sur présentation des factures du praticien libellées à son ordre.

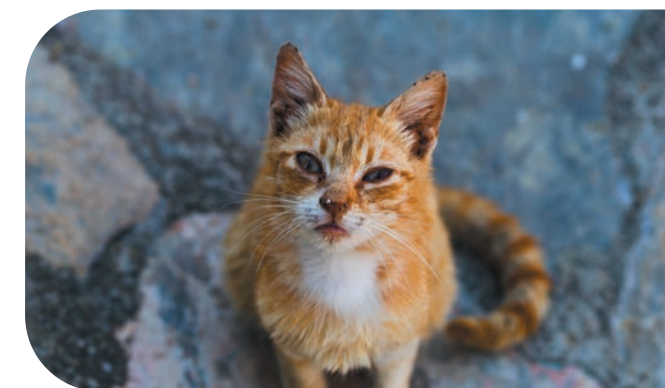
La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de garde des populations félines restent sous la responsabilité de la municipalité.

" Toutes les villes sont confrontées aux problèmes des chats libres, et de plus en plus, d'autant qu'il y a une recrudescence des abandons de chatons. L'aide de la Fondation 30 Millions d'Amis est nécessaire : grâce à ce programme, nous pouvons faire deux fois plus de stérilisations et d'identifications. Et nous notons moins d'appels de la population liés aux nuisances des chats libres, car nous réussissons désormais à contrôler leur population. "

Jean-Marc Selou, D.C.A. aménagement et développement durable, mairie de Nice (06)

1 593

municipalités sont aujourd'hui engagées dans une démarche responsable aux côtés de la Fondation qui a pris en charge, sur l'exercice 2024, 1 782 998,71 € de frais de stérilisation



Aide aux associations de protection des « Chats Libres »

269 associations ont sollicité la Fondation durant l'exercice 2024 et ont transmis leur bilan financier et leur rapport d'activité 2023, ainsi qu'une attestation vétérinaire du nombre de stérilisations effectuées à l'année. La Fondation leur octroie un certain nombre de bons de stérilisation et d'identification calculé selon les chiffres du rapport d'activité. La valeur des bons est de **80 € pour une castration + puce, de 100 € pour une ovariectomie + tatouage et 120 € pour une ovario-hystérectomie.**

269

associations de protection
des « Chats Libres » ont bénéficié
de 7 882 bons de stérilisation pour un montant
total de 640 74,41 € sur l'exercice 2024

LE MOT DE REHA



**Nous combattons l'euthanasie
des chats errants avec les villes
qui nous font confiance.**

Reha Hutin



Le point de vue de ...

Virginie Faugas, Juriste à la Fondation 30 Millions d'Amis



« Au service juridique, nous nous rendons compte quotidiennement que la loi contre la maltraitance animale de 2021 n'est pas suffisamment appliquée.

Pourquoi ?
Parce qu'il n'y a pas de contrôle !
Et lorsqu'une infraction est constatée, la peine prononcée est trop souvent dérisoire par rapport à ce que la loi prévoit comme sanction encourue. Nous travaillons en étroite collaboration avec Lorène Jaquet, Responsable Campagnes et plaidoyer à la Fondation 30 Millions d'Amis, afin qu'elle puisse faire valoir auprès du législateur ces difficultés... et y remédier.

Nous sommes toute une équipe, dans des domaines

différents, pour veiller aux droits des animaux. L'union fait la force et c'est aussi le travail d'équipe qui permet de porter secours à un animal en détresse.

Notre réseau de refuges partenaires et d'enquêteurs bénévoles, répartis dans toute la France, rend notre action unique. Tous les acteurs se mobilisent : le plaignant, le service juridique, l'enquêteur bénévole, les forces de l'ordre, le refuge partenaire, le vétérinaire, les soigneurs animaliers du refuge et enfin, l'adoptant de l'animal rescapé. Et toute cette chaîne de solidarité ne peut se mettre en action que grâce à la générosité de nos donateurs. »



Mener l'enquête, pour sauver des animaux en détresse

Arracher les animaux des griffes de leurs bourreaux est une priorité absolue pour la Fondation 30 Millions d'Amis. Tout au long de l'année et partout en France, la Fondation intervient **pour mettre un terme au calvaire de milliers d'animaux** et leur offrir une nouvelle vie.

Les raisons de nos interventions de sauvetage

- Abandon • Mauvais traitement
- Actes de cruauté • Élevage illégal • Trafic

Une chaîne de mobilisation et d'action

1

Signalement par des particuliers, les services vétérinaires ou les forces de l'ordre.

2

Enquête sur place par des enquêteurs bénévoles de la Fondation 30 Millions d'Amis.

3

Organisation du sauvetage en partenariat avec une structure partenaire ou les refuges de la Fondation.

4

Recueil de l'animal par la structure ou le refuge mobilisé lors du sauvetage.

« Un taudis, c'était l'horreur » : sauvetage de 32 chiens livrés à eux-mêmes en Charente-Maritime

À la suite d'un signalement, le Refuge oléronais de Saint-Georges-d'Oléron a géré le sauvetage d'une trentaine de chiens livrés à eux-mêmes dans une maison abandonnée à Andilly (...). Le propriétaire âgé d'une trentaine d'années n'habitait pas sur les lieux. Après avoir averti les services vétérinaires de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) et obtenu une réquisition judiciaire du parquet de La Rochelle, la présidente et fondatrice du refuge, Marie-Claire Penot, soutenue par plusieurs bénévoles et la Fondation 30 Millions d'Amis, est intervenue vers 18 heures pour sauver les chiens sous la protection des gendarmes. (...) Les chiens vont être auscultés par un vétérinaire avant (...) d'être confiés au réseau de la Fondation 30 Millions d'Amis.

Sudouest.fr - 12 décembre 2024



441

enquêteurs bénévoles ont aidé la Fondation 30 Millions d'Amis sur l'exercice 2024

Près de

1 002

animaux secourus sur la période 2024 : chiens, chats, équidés et autres animaux (NAC, animaux de ferme et sauvages)

" Si nous pouvons axer notre travail sur les sauvetages d'animaux, c'est uniquement grâce au soutien de la Fondation 30 Millions d'Amis. Les animaux maltraités sont beaucoup plus abîmés, les soins sont plus lourds. La Fondation nous donne les moyens financiers de les soigner et de les nourrir. L'accompagnement de ses juristes est aussi très important. Ils nous disent ce que nous pouvons faire et quand nous devons intervenir. "

Marie-Claire Penot, directrice du refuge Oléronais (17)

Ne laisser aucun acte de maltraitance impuni



La Fondation 30 Millions d'Amis mène ses actions de protection des animaux **jusque devant les tribunaux**. La Fondation porte régulièrement plainte et se constitue partie civile dans de nombreux cas de maltraitance animale. À force d'opiniâtreté, la Fondation obtient ainsi de réelles avancées dans son combat pour faire progresser le droit des animaux. En 2024, grâce à la générosité de ses fidèles donateurs, la Fondation 30 Millions d'Amis était présente dans **120 procès**.

8 mois ferme pour avoir laissé ses chiens à l'agonie

La Fondation 30 Millions d'Amis et les forces de l'ordre étaient intervenues dans le Val d'Oise en 2019, où deux chiens, Skype et Milka, vivaient délaissés dans une cage trop étroite. L'un d'eux est mort, cachectique et déshydraté, l'autre a été sauvé. Après plusieurs renvois d'audience, le tribunal correctionnel de Pontoise a condamné leur détenteur, lundi 2 décembre 2024, **à huit mois de prison ferme, des indemnisations, dommages et intérêts, et à l'interdiction définitive de détenir un animal**.

201 390 €

de frais de procédure pour agir devant les tribunaux contre la maltraitance en 2024

La Fondation s'alarme du nombre d'affaires classées sans suite

Les plaintes pour maltraitance animale font encore trop rarement l'objet de poursuites pénales, les procureurs privilégiant les mesures alternatives ou les classements sans suite. Cette tendance, généralisée dans les autres procédures de droit commun, continue d'alerter la Fondation 30 Millions d'Amis qui en appelle à une application plus rigoureuse des sanctions prévues par les textes.

Le mot de Reha



Pour les animaux maltraités, seule une action judiciaire permet d'obtenir la reconnaissance du statut de victime. Il est de notre devoir d'y veiller. Et de faire condamner les auteurs d'actes de cruauté à l'aune des faits commis.

Reha Hutin

Les Aubris, un havre de paix unique en France et en Europe



Après avoir connu le pire, des équidés retrouvent désormais **goût à la vie** à la Ferme des Aubris de la Fondation 30 Millions d'Amis, située dans le Cher. 5 ans de travaux, réalisés grâce au soutien indéfectible des donateurs, auront été nécessaires pour transformer cette ancienne exploitation bovine.

"C'est un aboutissement extraordinaire de pouvoir accueillir tous ces équidés rescapés, qui pourront finir leur vie ici en toute quiétude."

Laëtitia Bos, directrice du refuge

Guérir les blessures visibles et invisibles

Avant leur arrivée, les pensionnaires ont enduré la faim et le froid. Pour certains, la main brutale de l'Homme. Ils arborent le plus souvent les stigmates et les séquelles de maltraitements répétés. Quelques-uns ont développé une peur panique au contact des humains. **Commence alors une école de la patience, associée à des soins vétérinaires pour tous ceux qui en ont besoin.** Choyés par une équipe de soigneurs dévoués et passionnés, chevaux, ânes et poneys bénéficient de rations alimentaires deux fois par jour, disposent de foin et d'eau à volonté dans leur enclos, jouissent de sorties quotidiennes au pré et de box spacieux et confortables pour passer la nuit au chaud.

Le plus grand refuge de France dédié aux équidés

185
hectares

400
équidés sur le site

2 096 467 €

de frais de fonctionnement (aliment, fourrage, frais vétérinaires et maréchalerie, frais de personnel, charges...)

Découvrez
en images
la Ferme des Aubris



Responsabiliser les détenteurs d'équidés

La loi visant à lutter contre la maltraitance animale, promulguée en novembre 2021, a instauré l'obligation, pour tout particulier détenteur d'équidés, **d'attester de sa connaissance des besoins spécifiques de l'espèce** sous la forme **d'un certificat d'engagement et de connaissance**. La Fondation 30 Millions d'Amis propose d'aller plus loin avec **une formation technique des propriétaires**, notamment à travers la mise en place **d'un certificat de capacité obligatoire** qui pourrait avoir pour effet de limiter les cas de négligence, en sensibilisant notamment davantage sur les coûts d'entretien d'un équidé et sur ses besoins fondamentaux.

Le mot de Reha



Pour beaucoup de Français, le cheval est considéré comme un animal de compagnie ou de loisir. Son statut doit aussi être repensé pour lui offrir une protection adéquate.

Reha Hutin

C.H.U. de La Tuilerie, offrir les meilleurs soins aux animaux meurtris

À l'origine, le Centre d'Hébergement d'Urgence de La Tuilerie (77) était une ancienne pension pour chats et pour chiens. Depuis 2015, cette structure a été aménagée et peut recueillir jusqu'à 150 chiens et 130 chats maltraités. Ils y sont pris en charge et soignés par nos soigneurs-animaliers avant d'être adoptés par une famille aimante. Avec l'appui de sa formidable communauté de soutiens, la Fondation 30 Millions d'Amis a entrepris **de nouveaux travaux en 2024**, qui s'achèveront en 2025. L'objectif est d'optimiser le confort de travail des équipes de La Tuilerie et d'améliorer le bien-être des animaux sauvés.

Réalisation de l'étude et recherche des prestataires pour :



Rénover la chatterie numéro 2 avec des matériaux écologiques et respectueux de l'environnement.

Construire un espace convivial pour accueillir les futurs adoptants.

Construire un nouveau bâtiment avec, au rez-de-chaussée, deux nouveaux espaces de stockage et, au premier étage, un espace de vie pour le personnel.

Construire un chenil d'hiver, un lieu plus chauffé en cas de vague de froid pour répondre aux besoins des animaux les plus fragiles.



"La création d'un chenil d'hiver va nous permettre d'offrir aux animaux les plus fragiles un lieu douillet, chauffé et abrité du vent. Nous redoutons le froid, car il représente un véritable danger pour nos rescapés."

Lucas, soigneur-animalier au C.H.U. de La Tuilerie

Découvrez en images le C.H.U. de La Tuilerie



2 439 592 €

de frais engagés par le C.H.U. de La Tuilerie (frais de nourriture, de soins vétérinaires, de personnel, charges...)

551

animaux ont été adoptés ou placés en famille d'accueil en 2024 : 278 chiens, 273 chats

582

animaux ont été recueillis au C.H.U. en 2024 : 294 chiens, 288 chats

Le mot de Reha



Nous le voyons quotidiennement, les cas de maltraitance augmentent dramatiquement. Sans notre Centre d'Hébergement d'Urgence de La Tuilerie, nous ne serions pas en mesure de sauver et de soigner autant d'animaux.

Reha Hutin

03 DÉFENDRE & LÉGIFÉRER



Le point de vue de ...

Christophe Marie, Directeur des Affaires nationales et européennes à la Fondation 30 Millions d'Amis



« La Fondation 30 Millions d'Amis a renforcé son influence en se basant sur son expertise et sur son historique. En tant que membre de la société civile, elle a multiplié les actions de plaidoyer ciblées sur les différents combats qu'elle mène depuis plus de 40 ans, auprès des membres du gouvernement, mais également des parlementaires français et européens. Elle a promu des recommandations techniques et politiques concernant ses combats en fournissant

des données précises, fiables et documentées. Concernant spécifiquement la loi sur la maltraitance animale de 2021, la Fondation veille à ce que les travaux de mise en application aillent dans le bon sens et qu'il n'y ait pas de retour en arrière par rapport à l'esprit initial. C'est une absolue nécessité : à ce jour, les ambitions de cette loi ne sont pas suffisamment respectées. »



Transport d'animaux vivants : disons stop !

1,6 milliard d'animaux sont transportés vivants chaque année, subissant des conditions de transport indignes parfois durant plusieurs jours. En 2024 a débuté la discussion de la **proposition de règlement relatif à la « protection des animaux pendant le transport » au Parlement européen**. La Fondation 30 Millions d'Amis réclame de longue date l'interdiction des transports d'animaux vivants hors Union européenne ; elle se rend régulièrement à Bruxelles pour faire entendre sa position.



La souffrance sur les routes et en mer

- **Durée de trajet inacceptable**
- **Température élevée**
- **Entassement des animaux**
- **Déshydratation**
- **Épuisement**
- **Manque d'hygiène**
- **Violence**

Pression et manque d'ambition politique

Chaque année, des drames témoignent de **l'urgence absolue d'imposer une meilleure réglementation**. En 2023, la Commission européenne présentait un texte avec des avancées significatives, mais insuffisantes au vu du nombre d'animaux qui n'y figuraient pas.

Pour éviter un renforcement de la législation, **les lobbyistes de l'agroalimentaire font pression sur les États membres** et bloquent toutes avancées pour le bien-être animal. La Fondation 30 Millions d'Amis déplore le manque de soutien du ministère de l'Agriculture, mais poursuit en 2024 son travail avec les responsables de groupes au Parlement européen afin de **les convaincre de soutenir ses prises de propositions**.

"La France cherche à affaiblir la proposition de la Commission européenne, déjà peu ambitieuse pour une révision historique et attendue. Notre pays rejette la limitation des durées pour ne pas provoquer la colère des éleveurs. Nous sommes là pour faire prévaloir que les intérêts des animaux ne soient pas sacrifiés sur l'autel des intérêts économiques."

Christophe Marie, directeur des affaires nationales et européennes de la Fondation 30 Millions d'Amis

Témoignage exclusif de l'eurodéputée Tilly Metz, rapporteure du texte



Le mot de REHA

Il est grand temps que la Commission européenne encadre le transport d'animaux et interdise, une bonne fois pour toutes, les exportations hors Union européenne.

Reha Hutin



Poursuivre le combat jusqu'à la victoire !



Paul Watson, enfin libre

En juillet 2024, ce célèbre défenseur des baleines a été interpellé et incarcéré durant 149 jours par les autorités danoises. Il était visé par un mandat d'arrêt international d'Interpol lancé par le Japon, suite à l'une de ses actions menées à l'encontre d'un navire-usine baleinier nippon. **La Fondation 30 Millions d'Amis a intercédé auprès du président de la République pour que Paul Watson soit libéré**. Grâce à l'intervention de la diplomatie française et à la mobilisation de militants du monde entier, le Danemark a finalement refusé son extradition. Un grand soulagement pour les organisations environnementales et la Fondation 30 Millions d'Amis.

Le mot de REHA



C'est grâce au soutien et à l'engagement de tous, donateurs, sympathisants, bénévoles, salariés de la Fondation... que nous menons ces combats !



L'accueil des animaux dans les Ehpad enfin possible

Précurseur sur le sujet, la Fondation 30 Millions d'Amis a travaillé avec le député Ph. Juvin sur l'obligation pour les Ehpad d'accueillir les animaux des résidents. En marge d'un déplacement officiel en mars 2024, la ministre chargée des Personnes handicapées et des Personnes âgées a indiqué que « la présence » de la Fondation « à ses côtés » était un « signal fort ». Depuis le 08/04/24, la loi garantit le droit d'accueillir un animal de compagnie en Ehpad.

Renforcer la protection des requins d'eau profonde

Fin 2024, la Fondation 30 Millions d'Amis a cosigné une lettre avec quatre ONG environnementales. Il a été demandé à la France de poursuivre son engagement envers la protection des océans en soumettant une proposition visant à **inscrire la famille Centrophorides des requins d'eau profonde à l'Annexe II de la CITES** (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) lors de la 20^e Conférence des Parties (CoP20) qui se tiendra à Samarcande, en Ouzbékistan fin 2025. **De graves menaces liées au commerce international conduisent ces requins à l'extinction**. En inscrivant cette espèce menacée à l'Annexe II de la CITES, il sera possible de garantir que **son exploitation soit durable**. La Fondation suit de près l'évolution de ce dossier.



Reconnaissance de la personnalité juridique de l'animal

La Fondation 30 Millions d'Amis poursuit son combat pour faire évoluer le statut juridique des animaux. Pour encore mieux les défendre et en faire de véritables sujets de droits, protégés pour eux-mêmes et dans leur intérêt propre, **la Fondation demande que leur soit reconnue la qualité de « personne animale » dans le Code civil** ; une personnalité juridique distincte de celle de l'humain et garante de droits fondamentaux propres aux espèces animales, qu'elles soient domestiques ou non domestiques, libres ou captives.

Un futur statut identique à celui des mineurs

Accorder la qualité juridique de « personne » à l'animal, en lui reconnaissant une valeur morale en ferait non plus un *objet* de droit, mais un *sujet* de droit. Cependant, l'animal, dans l'impossibilité de pourvoir seul à ses intérêts devra être représenté de manière continue dans les actes de la vie civile. **La Fondation 30 Millions d'Amis propose donc de calquer son futur statut juridique sur celui des mineurs ou des personnes sous tutelle ou curatelle** qui ont des représentants légaux pour faire valoir leurs droits.



" Cette évolution juridique doit permettre de les protéger plus efficacement contre toutes formes de maltraitance. Car si le droit pénal français réprime déjà les sévices graves et actes de cruauté envers les animaux, dans les faits, beaucoup d'affaires sont encore classées sans suite ou punies de simples contraventions. "

Me Xavier Bacquet, avocat de la Fondation 30 Millions d'Amis

Au soutien de la faune sauvage

La Fondation 30 Millions d'Amis soutient financièrement des refuges partenaires qui se consacrent aux animaux sauvages, en France et dans le monde. Ces structures sont toutes reconnues pour leurs compétences depuis de nombreuses années, comme le Refuge de l'Arche (53) ou Tonga Terre d'Accueil (42). La Fondation les accompagne pour développer leur structure, tant pour la rénovation que pour la création de nouveaux espaces, ainsi que pour les frais de nourriture et de soins vétérinaires.

Préparer la fin des animaux sauvages dans les cirques

La loi de 2021 sur la maltraitance animale prévoit la fin des animaux sauvages dans les cirques à l'horizon 2028 : il faut donc créer des places pour recueillir près d'un demi-millier d'animaux. Nos partenaires, le Refuge de l'Arche et Tonga Terre d'Accueil ont été lauréats du premier appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Refuges pour animaux sauvages captifs » lancé par le ministère de l'Écologie.

Un manquement

Malheureusement, seuls 80 % du montant hors taxe des travaux engagés seront pris en charge par l'État. Le financement des frais de fonctionnement des refuges faune sauvage n'a pas été prévu par la loi. Ces structures vont devoir recueillir ces animaux issus des cirques jusqu'à la fin de leur vie, mais n'ont aucune ressource, excepté la générosité des donateurs et de fondations partenaires comme la Fondation 30 Millions d'Amis, pour subvenir aux besoins conséquents de ces animaux, souvent vieillissants.

" Notre rôle est de soutenir financièrement les structures qui accueillent la faune sauvage en détresse, afin qu'elles puissent mener à bien leur action : prendre soin d'une partie de notre biodiversité en danger. "

Aline Maatouk, chargée de mission Faune sauvage

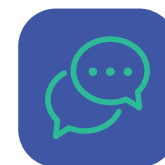


LE MOT DE REHA



Ces animaux ont tant souffert. Exploités dans des cirques durant des décennies, ils ont le droit de retrouver leur liberté et de profiter d'une retraite paisible.

Reha Hutin



Le point de vue de ...

**Diederick Grolleau, Adjoint de Direction
à la Fondation 30 Millions d'Amis**



« Notre travail de sensibilisation du public à la protection des animaux doit se poursuivre et se renforcer : ce n'est pas parce que l'on a été sensible à une cause à un moment de sa vie, qu'on le reste pour toujours. Il y a actuellement un climat anxigène qui peut faire reculer la cause animale en termes de priorité, car d'autres préoccupations sont à nos portes. Pour autant, les attentes sociétales en matière de bien-être animal sont extrêmement fortes et... constantes !

Les résultats chaque année dévoilés par la Fondation 30 Millions d'Amis de son baromètre "Les Français et le bien-être des animaux"* en sont la preuve : nos concitoyens exigent des décideurs publics davantage de mesures favorables aux animaux ! Au niveau de l'Europe, certains textes débattus sont issus d'initiatives citoyennes européennes ; à partir d'un million de signatures obtenues sur un sujet donné, la Commission est appelée à légiférer. »



* Baromètre annuel 2024 mené par l'IFOP pour la Fondation 30 Millions d'Amis.

De la télévision aux réseaux sociaux

Durant 40 ans, l'émission 30 Millions d'Amis a permis de sensibiliser le public à la cause animale et de montrer le lien extraordinaire qui unit l'Homme à l'animal. **Ce programme précurseur culte reste une référence et un modèle du genre.** Un sondage du magazine TV Diverto, en partenariat avec 366 et Kantar Media, place ce programme **en deuxième position des émissions que les Français aimeraient revoir** à l'écran. Près de 10 ans après l'arrêt de ce programme mythique, la Fondation 30 Millions d'Amis continue sa mission de sensibilisation sur Internet et **les réseaux sociaux**.



(Re)découvrez
le générique
de la première émission



431 K

292 K

abonnés vidéos YouTube

abonnés Instagram

100 K

110 K

inscrits à la newsletter

abonnés TikTok

1,2

140 K

million d'abonnés
Facebook

followers sur X

Opération « 30 jours pour la Fondation 30 Millions d'Amis »

Pour ce dispositif, la Fondation 30 Millions d'Amis s'est entourée de créateurs de contenus très populaires auprès des jeunes : Michou, Joyca, Greg Guillotin, Chocoh et Cossi, et renforce sa visibilité sur de nouveaux médias pour poursuivre sa mission de service public.

Sensibiliser la nouvelle génération à la cause animale

Du 17 avril au 20 mai 2024, ces leaders d'influence sont devenus les porte-paroles de la Fondation 30 Millions d'Amis **pour sensibiliser les jeunes via leurs réseaux de prédilection**. Vidéos, live, défis inédits... autant de moyens pour parler de la lutte contre la maltraitance et les abandons, l'évolution du droit animalier et tous les combats portés par la Fondation 30 Millions d'Amis.

Audience : + de

50

millions d'internautes



Sensibiliser la jeune génération au respect des animaux

La loi du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et à renforcer le lien entre les animaux et les humains introduit **la sensibilisation des jeunes au respect des animaux dans le cadre du service national universel et de l'enseignement moral et civique à l'école primaire, au collège et au lycée**. La Fondation 30 Millions d'Amis – qui a participé activement à l'élaboration de cette loi – se félicite de cette nouvelle obligation. Néanmoins, elle concerne uniquement le respect porté aux animaux de compagnie, alors que des millions d'animaux d'élevage, de laboratoire ou encore de la faune sauvage méritent tout autant d'attention. La Fondation demande aux politiques que ces dispositions éducatives soient élargies à toutes les espèces animales, qu'elles soient domestiques ou sauvages, en enseignant aux jeunes publics que l'animal est un être vivant doué de sensibilité, sans distinction. D'autre part, en raison de son expertise, la Fondation 30 Millions d'Amis est souvent sollicitée par des établissements d'enseignement supérieur ou des étudiants issus de différentes filières, pour nourrir leurs réflexions dans le cadre de projets éducatifs ou de mémoires. Cela lui permet de sensibiliser les jeunes générations à la maltraitance animale, à tous les niveaux de leur formation.



Gendarmeries et commissariats centraux dotés gracieusement du Code de l'animal

Les 280 gendarmeries et commissariats centraux de France ont reçu gracieusement le Code de l'animal, édité par la Fondation 30 Millions d'Amis. Outil de référence, **il est un appui précieux qui apporte une réponse à toutes les questions juridiques** que les agents de police et les gendarmes confrontés à de la maltraitance animale sont amenés à se poser. La Fondation sait pouvoir compter sur les forces de l'ordre pour contribuer à la protection de nos Amis.

Le mot de Reha



Les faits-divers, impliquant des adolescents auteurs d'actes de maltraitance animale ou relayant des images sur les réseaux sociaux, rappellent que les efforts de sensibilisation et de pédagogie sont essentiels.

Reha Hutin

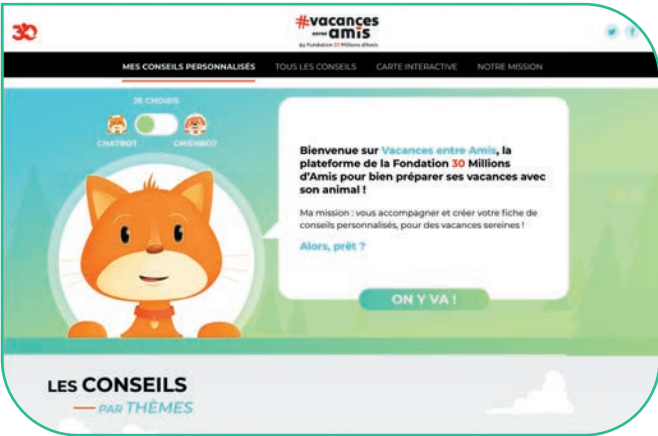
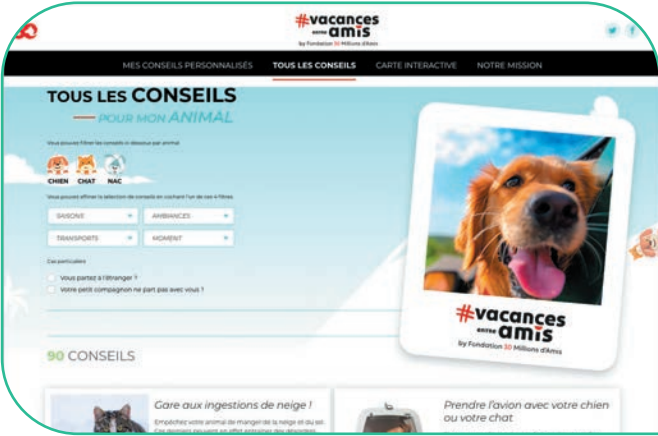
Vacances Entre Amis, la plateforme de référence

La Fondation 30 Millions d'Amis a conçu nosvacancesentreamis.com, un moteur de recherche multicritère (animal, saison, destination) qui permet d'organiser ses vacances avec son animal. Complémentaire des actions sur le terrain menées toute l'année par nos équipes, cette plateforme digitale gratuite **s'inscrit dans notre mission de lutte contre les abandons** à l'approche de l'été.

Que trouve-t-on sur cette plateforme ?



- Une carte de France interactive en partenariat avec maeva®, Gîtes de France® et Petit Futé® qui recense : 34 476 hébergements et 203 plages où les animaux sont les bienvenus, et 236 pensions et lieux de garde pour nos Amis.
- Des conseils pratiques pour profiter de son séjour avec son animal.
- Un chat-bot ou un chien-bot pour répondre aux questions et recevoir des fiches personnalisées et téléchargeables.



Pour découvrir le site
Vacances Entre Amis



1^{ère}
plateforme
d'organisation
de vacances pet &
human friendly

Une communauté de
2,1
millions de personnes
sensibilisées à la cause animale :
#vacancesentreamis

Baromètre 2024 : les Français ont pris la parole

Pour la septième année consécutive, la Fondation 30 Millions d'Amis, en partenariat avec l'IFOP, réalise le baromètre national « *Les Français et le bien-être des animaux* » (janvier 2024). Cette enquête, menée par un institut reconnu, est devenue année après année une véritable référence. Elle mesure les attentes sociétales fortes de nos concitoyens à l'égard des animaux, qui ne se démentent pas au fil des vagues successives. Des données fiables reprises par les décideurs publics, par les médias et par les leaders d'opinion.

76 %

des Français sont favorables à l'interdiction de vendre des animaux de compagnie par petites annonces, sauf pour les professionnels agréés.
+ 17 points VS 2020.

78 %

des Français sont favorables à étendre l'interdiction de vente en animalerie à tous les types d'animaux.
+ 21 points VS 2020.

82 %

des Français sont favorables à l'interdiction de chasser le dimanche.
+ 6 points VS 2020.

81 %

des Français sont favorables à l'interdiction de la chasse durant les vacances scolaires.
+ 4 points VS 2023.

75 %

des Français et 79 % des moins de 35 ans sont favorables à l'interdiction de la corrida en France.
+ 25 points VS 2007.

84 %

des Français sont contre l'élevage intensif.
+ 4 points VS 2020.

Baromètre annuel 2024 mené par l'IFOP pour la Fondation 30 Millions d'Amis.

Le mot de Reha



L'opinion publique évolue, comme par exemple sur la corrida. Il faut aussi que notre législation évolue pour être à la hauteur des attentes des Français.

Reha Hutin



Pour découvrir
toutes les données du
baromètre 2024



05 COMMUNIQUER SUR NOS TEMPS FORTS

La France, médaille d'Or de l'abandon

Campagne de sensibilisation contre l'abandon

La France est à la 1^{ère} place sur le podium européen de l'abandon, avec 100 000 animaux abandonnés chaque année. En cette année olympique, la Fondation 30 Millions d'Amis s'est appuyée sur cet événement majeur pour interpeller l'opinion publique et inciter à soutenir ses refuges partenaires qui recueillent les animaux laissés-pour-compte. Le dispositif de communication complet portait un message fort : **cet été, la France réalisera un triste exploit, décrocher la médaille d'Or de l'abandon.**

Détournement d'un spot TV iconique

La Fondation 30 Millions d'Amis a détourné le film publicitaire de Volvic porté par le footballeur Zinedine Zidane, puis par le rugbyman Antoine Dupont. Ce spot met en scène le rituel d'un sportif avant un match. La nouvelle version de la Fondation 30 Millions d'Amis illustre, lui, le rituel d'un maître indigne avant un abandon.

Une campagne multicanaux

1

spot TV diffusé sur TF1, France 2 et CNews

6

posts publiés sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok, YouTube)

8,2

millions de personnes touchées

10,8

millions d'impressions (nombre de vues) sur les réseaux sociaux

956 065 €

collectés : les donateurs de la Fondation 30 Millions d'Amis décrochent la médaille d'Or de la générosité !

6,8

millions d'impressions affichage extérieur numérique



(Re)découvrez notre spot contre les abandons



COMMUNIQUER SUR NOS TEMPS FORTS

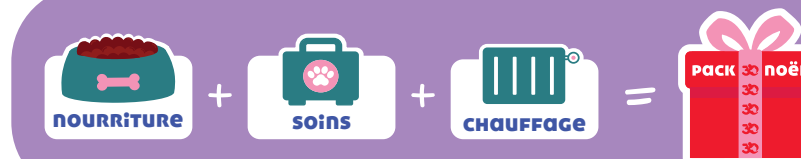
Campagne hiver : offrir un Pack Noël à chaque animal recueilli



En hiver, les besoins des animaux augmentent et engendrent des frais supplémentaires pour les refuges partenaires de la Fondation 30 Millions d'Amis :

- alimentation adaptée,
- soins vétérinaires contre les maladies hivernales,
- box chauffés...

La Fondation a tourné 3 vidéos au sein du refuge 30 Millions d'Amis de La Tuilerie pour faire découvrir le quotidien des équipes et les besoins spécifiques des animaux. L'objectif : inciter le plus grand nombre à **offrir un Pack Noël aux animaux** composé de nourriture, de soins et de chauffage.



Un dispositif complet

3

vidéos

(Re)Découvrez-le !



6

posts publiés (Facebook et Instagram)

5,7

millions d'impressions (nombre de vues)

1 350 582 €

collectés pour offrir des Packs Noël aux animaux

95 %

des Français ont une bonne image de la Fondation 30 Millions d'Amis grâce à ses actions.
Sondage Ifop, novembre 2024

Le mot de Reha



Communiquer sur les besoins de nos Amis nous permet d'alerter l'opinion publique sur la réalité de leur situation.

Reha Hutin

06 Financer nos actions

LEGS / DONATION / ASSURANCE-VIE

ILS NOUS ONT AIMÉS TOUS LES JOURS,
AIMEZ-LES POUR TOUJOURS

Financer nos actions

La lutte contre la souffrance animale consolidée grâce à la générosité de nos bienfaiteurs

405

bienfaiteurs font
confiance à la Fondation
30 Millions d'Amis

Transmettre une partie de ses biens est un geste d'une grande générosité de la part des bienfaiteurs de la Fondation 30 Millions d'Amis. Reconnue d'utilité publique depuis 1995, la Fondation est habilitée à recevoir des legs **en bénéficiant d'une exonération totale de droits de succession ou de mutation**. Elle garantit d'ailleurs **une utilisation rigoureuse et transparente** des legs, donations, et assurances-vie qui lui sont confiés : son Conseil d'administration approuve les comptes avant leur contrôle et certification par un Commissaire aux Comptes indépendant. Le soutien des bienfaiteurs de la Fondation consolide pour les années à venir le combat mené contre la souffrance animale.

Communiquer sur la transmission de patrimoine

Pour informer sur ce mode de soutien, la Fondation 30 Millions d'Amis a pris la parole pour la première fois sur les Libéralités du 13 juillet au 11 août 2024, avec le message suivant : « *Ils nous ont aimés tous les jours. Aimez-les pour toujours* ». Un spot TV, un spot radio et un site dédié ont soutenu cette campagne.

Découvrez le site internet



Artcurial, partenaire de la Fondation pour la bonne cause !

Certains legs faits à la Fondation 30 Millions d'Amis contiennent parfois des objets de prestige. La Fondation s'est rapprochée de l'enseigne Artcurial – maison de vente aux enchères – pour obtenir le meilleur prix de ces effets de valeur. Pour soutenir nos actions pour les animaux, Artcurial réalise ces ventes sans prélever de commission (entre 8 et 16 % habituellement). Elle reverse donc intégralement le montant des enchères à la Fondation.

Les Maîtres de Cœur, notre armée du cœur

Près de 60 000 donateurs font le choix d'un soutien mensuel à la Fondation. Leur engagement régulier permet à la Fondation 30 Millions d'Amis de mener ses actions en faveur des animaux sur le long terme.

Les donateurs fidèles, une communauté mobilisée pour les animaux

Près de 150 000 donateurs soutiennent le combat de la Fondation pour les animaux. La lutte contre l'abandon, le soutien aux refuges partenaires, la stérilisation des chats errants... : ils répondent présents !

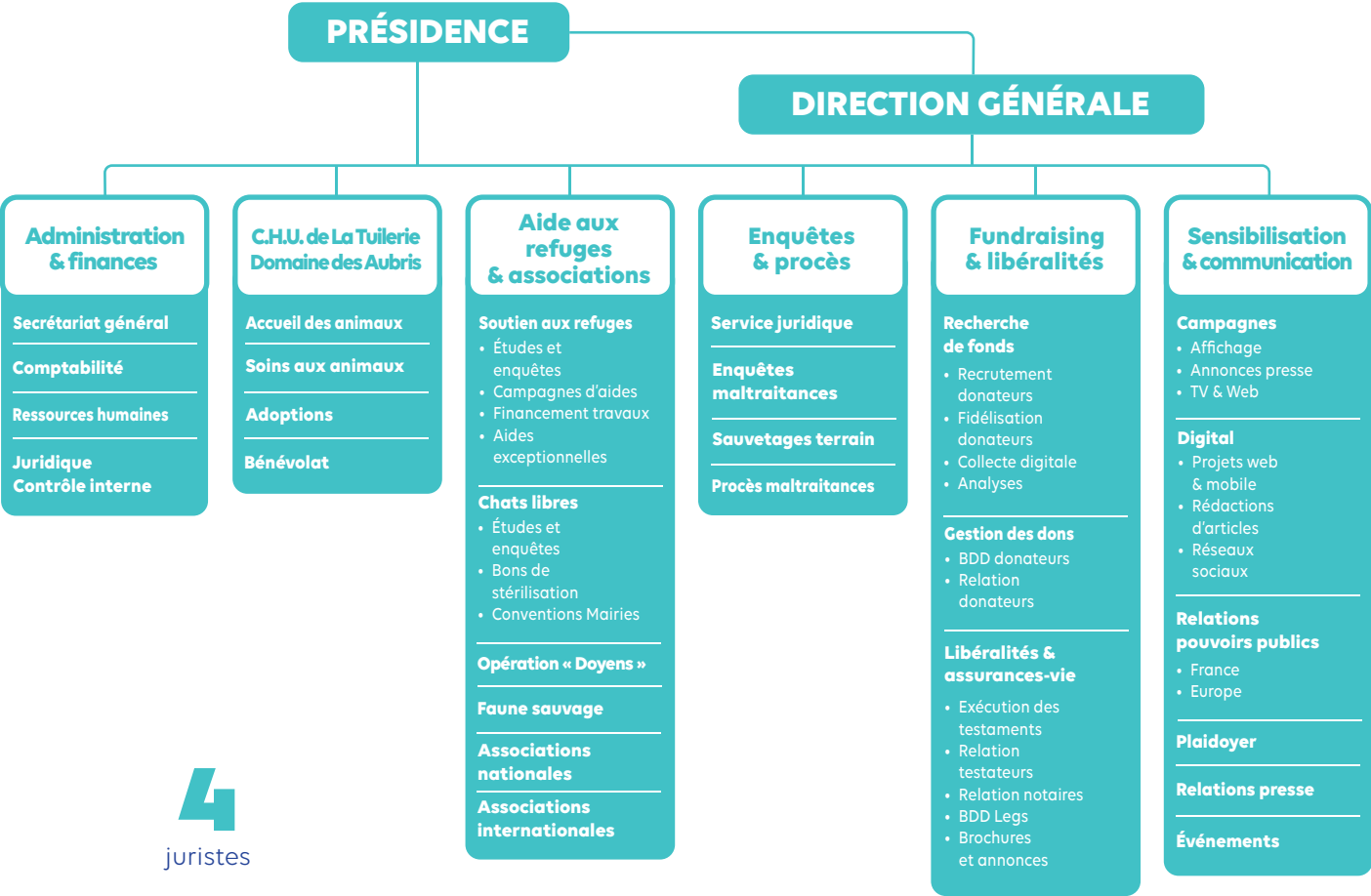
LE MOT DE REHA



Par leur générosité, nos bienfaiteurs, Maîtres de Cœur et donateurs décuplent les actions de la Fondation. Ils sont nos meilleurs alliés pour recueillir et protéger nos 30 millions d'amis.

Reha Hutin

Organigramme



2

personnes
à l'écoute des donateurs

24

soigneurs-animaliers

441

bénévoles et enquêteurs
de terrain



Synthèse 2024



Origine et utilisation des ressources (telles qu'elles figurent au CEAR)*

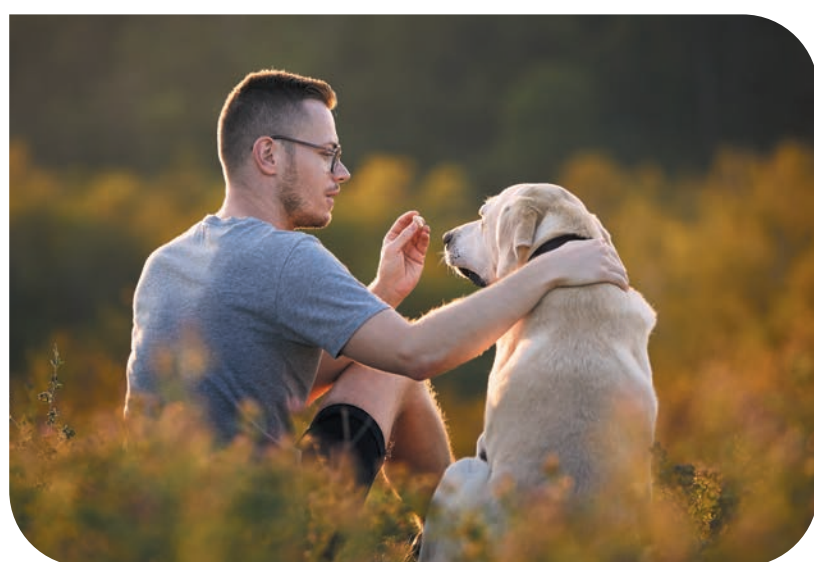
ORIGINE	UTILISATION
● Ressources issues de la générosité du public : 38 967 372 € - Dons : 17 337 977 € - Legs et assurance-vie : 18 488 935 €	● Missions sociales : 17 209 955 € de dépenses
● Autres ressources liées à la générosité du public : 3 140 460 € - Produits taxables liés à partenariat bancaire : 122 872 € - Produits financiers issus des placements : 2 909 688 € - Revenus locatifs issus de Legs : 107 900 €	● Frais d'appel à la générosité du public : 4 231 954 € de dépenses
● Utilisation des fonds dédiés antérieurs : 9 104 591 €	● Frais de fonctionnement : 942 095 € de dépenses 10 655 871 € de report en fonds dédiés de l'exercice
	● Mobilisation : 15 032 089 € de mobilisation pour actions et développement futurs

*CEAR : compte d'emploi annuel des ressources



30 millions De mercis

Toute l'équipe de la Fondation 30 Millions d'Amis remercie chaleureusement ses donateurs, ses bienfaiteurs, ses Maîtres de Cœur et ses bénévoles, sans qui rien ne serait possible. Nos victoires pour les animaux, c'est à vous que nous les devons.



Découvrez
la rétrospective 2024





Fondation 30 Millions d'Amis - 6 rue Sedaine - CS11146 - 75544 PARIS CEDEX 11



30millionsdamis.fr